

bulletin européen

CE NUMERO EST CONSACRE A LA CONFERENCE SOCIALE DE ROME

Le jour de l'ouverture de la Conférence Sociale de Rome, M. De Gasperi, Président du Conseil, a donné lecture du télégramme adressé aux Congressistes par le Président de la République italienne M. Luigi Einaudi, et dont nous reproduisons les termes ci-dessous :

« TANDIS QU'É LA CONFÉRENCE SOCIALE DU MOUVEMENT EUROPÉEN REUNIT A ROME DES HOMMES DÉJÀ CONNUS POUR LA CONTRIBUTION QU'ILS ONT APPORTÉE A LA CAUSE DE LA LIBERTÉ ET DE LA PAIX ET QUI EN DIVERSES LANGUES S'APPRETENT A EXPRIMER LE MÊME IDÉAL, D'UNITÉ ET DE CONCORDE ENTRE LES PAYS D'EUROPE, JE VOUS PRIE, MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE TRANSMETTRE AUX CONGRESSISTES LE SALUT DU PEUPLE ITALIEN ET LE MIEN PROPRE. TOUS, NOUS SOUHAITONS QUE LA CONFÉRENCE SACHE INDICER AUX PEUPLES D'EUROPE LES VOIES LES PLUS SÛRES POUR LA RECONSTRUCTION DÉFINITIVE DE CE QUE LA GUERRE A DÉTRUIT ET POUR LA RÉALISATION DE CES CONQUÊTES DE LA CIVILISATION QUI SONT L'ASPIRATION DE TOUS CEUX QUI CROIENT EN UNE HUMANITÉ MEILLEURE. »

LUIGI EINAUDI



LA GRILLE MONUMENTALE DU PALAIS BARBERINI
(Photo Allnari).

Sous la présidence d'honneur de
MM. WINSTON CHURCHILL, ALCIDE DE GASPERI
PAUL-HENRI SPAAK

LE MOUVEMENT EUROPÉEN

groupe les organisations suivantes:

<i>Union Européenne des Fédéralistes</i>	Présidents :	H. FRENAY, H. BRUGMANS
<i>United Europe Movement</i>	Président :	W. CHURCHILL
<i>Mouvement Socialiste pour les Etats Unis d'Europe</i>	,,	ANDRÉ PHILIP
<i>Ligue de Coopération Economique Européenne</i>	,,	P. KERSTENS
<i>Nouvelles Equipes Internationales</i>	,,	DE SCHRYVER
<i>Conseil Français pour l'Europe Unie</i>	,,	RAOUL DAUTRY

Comité Exécutif

Bureau Général ; DUNCAN SANDYS, Président ; ANDRÉ PHILIP, Délégué Général ; J. H. RETINGER,
 Secrétaire R. BICHET, H. BRUGMANS, R. DAUTRY, LORD LAYTON.

Vice Présidents ; E. GIACCHERO, H. SMITT-INGEBRETSEN.

Membres : Quatre délégués de chaque organisation affiliée ; un délégué de chaque Conseil National et des délégués des Sections d'Etudes.

Conseil International

Président : PAUL-HENRI SPAAK

Membres : délégués des Conseil Nationaux et tous les membres du Comité Exécutif

Conseils Nationaux

Constitués dans les pays suivants : France, Grande-Bretagne, Italie, zones occidentales d'Allemagne, Turquie, Autriche, Belgique, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Suède, Danemark, Irlande, Norvège, Suisse, Islande, Luxembourg.

Sections d'Etudes

<i>Section Economique et Sociale</i>	présidée par	Sir HAROLD BUTLER
<i>Section Culturelle</i>	,,	SALVADOR DE MADARIAGA
<i>Section Juridique</i>	,,	PIERRE-HENRI TEITGEN
<i>Section de la Campagne Populaire</i>	,,	HENRI BRUGMANS
<i>Commission Institutionnelle</i>	,,	PAUL RAMADIER
<i>Sous-Comité Financier</i>	,,	S. P. CHAMBERS

Bureau d'Etudes

pour un Centre Européen de la Culture

Directeur : D. DE ROUGEMONT ; Secrétaire-général : RAYMOND SILVA

LA SECTION DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE DU MOUVEMENT EUROPÉEN

La Section des Pays de l'Europe Centrale et Orientale du Mouvement Européen a été créée à Londres au mois de décembre 1949. Son Comité de Direction est composé de :

Président :	Rt. Hon. HAROLD MACMILLAN, M. P.
Rapporteur Général :	Major E. BEDDINGTON-BEHRENS
Vice-Président :	M. ERNEST PEZET (France), Sénateur, Vice-Président de la Commission pour les Affaires Etrangères au Sénat
,,	M. K. VORRINK (Pays Bas), Sénateur, Président du parti socialiste
,,	M. A. PROCHAZKA (Tchécoslovaquie)
,,	M. P. AUER (Hongrie)
,,	COMTE RACZYNSKI (Pologne)
,,	M. G. GAFENCU (Roumanie)

Derrière le rideau de fer: une partie essentielle de l'Europe

Dès le début du mouvement pour l'Unité européenne, il a été constamment déclaré par tous ses dirigeants qu'il n'y aurait pas d'union complète tant que les pays d'Europe centrale et orientale ne seraient pas compris dans le mouvement. On voyait clairement que sur cette base seulement on pourrait réaliser une Europe réellement forte et prospère.

L'édification d'une unité économique bien équilibrée dans laquelle la vaste capacité productrice industrielle de l'Occident serait complétée par l'ample productivité agricole de l'Est, n'offrirait pas seulement de grandes possibilités pour l'avenir le plus éloigné, mais se révélerait aussi d'une importance décisive pour la solution des problèmes les plus immédiats. Pour l'Europe orientale, elle signifierait la fin de l'exploitation économique des Soviétiques. Elle remédierait aux dommages causés par l'industrialisation violente et forcée de ces pays, financée non par des importations de capitaux, mais par les fonds tirés de leurs maigres ressources. Il y a, bien entendu, beaucoup de place pour un vaste développement industriel, mais à moins de provoquer une intolérable réduction du niveau de vie, il nécessite des investissements de capitaux venus de l'extérieur.

Aussi convaincants que soient les arguments économiques pour l'unité, bien plus forts sont les innombrables liens qui pendant des siècles ont uni à l'occident ces pays que l'on avait accoutumé d'appeler les bastions orientaux de la chrétienté. C'est pourquoi les territoires qui sont maintenant derrière le rideau de fer sont et seront toujours une partie essentielle de l'Europe. Tant qu'ils ne seront pas tout à fait restaurés, l'Europe restera divisée et mutilée et l'union européenne, dans son sens véritable, incomplète.

Il faut rappeler que l'absence de l'Europe orientale et centrale à Strasbourg a prouvé que les démocraties libres avaient effectivement échoué dans la tâche de se

PAR
M. HAROLD MACMILLAN

défendre et de défendre leurs associés contre l'agression. Si ces pays ne sont pas avec nous aujourd'hui, c'est seulement parce que nous avons été forcés de les abandonner.

Les pays occidentaux qui collaborent maintenant au Conseil d'Europe font un travail de pionniers. Ils y ont été entraînés par le double stimulant de la nécessité économique et du danger communiste menaçant. Si la tentative réussit (elle ne doit pas échouer) l'expérience vécue et la force acquise devront être utilisées au bénéfice de ces pays qui, bien qu'actuellement isolés par le rideau de fer, seront un jour de nouveau libres de se joindre à l'occident démocratique.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde qui n'est rien moins que stable. Il n'y a pas de guerre, mais il n'y a pas de paix. La trêve qui suivit la chute du nazisme se rapporte seulement à la sphère limitée des opérations militaires et même ne peut s'appliquer à certaines parties du monde. La « guerre froide » continue sans donner signe de faiblesse. Dans cette situation d'agitation perpétuelle, il pourrait bien arriver que, dans un avenir assez rapproché, on voit le communisme battre en retraite vers ses frontières d'avant-guerre. Nous devons être prêts pour cette éventualité. Si un tel changement se produit, si le rideau de fer est abattu, l'avenir d'une Europe unie dépendra pour beaucoup de l'attitude que nous adopterons maintenant et du degré de préparation dont nous sommes actuellement en état d'assurer le développement.

Encore une fois nous devons rappeler combien ces régimes communistes sont récents et peu pro-

fondément enracinés. Même avec tous les raffinements de l'oppression et de la persécution, il faut du temps pour en arriver au changement fondamental de la pensée et des coutumes humaines que le communisme exige. La prudence et la nécessité d'assurer sa propre existence peuvent amener l'individu à se conformer en apparence à ce que l'on exige de lui. Mais sous la surface, les émotions et les désirs d'autrefois, et l'aspiration à la liberté seront longs à mourir. Il est de notre devoir d'aider ces millions de personnes, de leur redonner l'espérance; nous devons garder vivante la foi en la solidarité de tous ceux qui croient en une Europe libre. Nous devons soutenir leur résistance morale et intellectuelle.

Cependant il est triste de songer combien peu nous pouvons faire pour l'instant. Mais ceci ne doit pas être une excuse pour ne rien faire du tout. Il y a actuellement parmi nous des milliers d'Européens persécutés, qui sont venus nous demander asile. Il y a parmi eux de nombreux exilés, dirigeants politiques de ces pays. Maintenant, plus que jamais, c'est vers ces hommes que se tournent les regards de leurs compatriotes opprimés, comme vers leurs porte-paroles et les gardiens de leurs intérêts véritables. Ils ne sont pas parmi nous, mais ils y viendront un jour. Montrons leur tout au moins la sympathie et la compréhension qu'ils méritent. Nous devons les encourager et les aider à participer avec nous à l'édification d'une Europe future. Ils nous reviendront ainsi riches de l'expérience vécue et le sentiment de camaraderie ainsi créé ne sera pas seulement un acte de charité chrétienne mais aussi l'oeuvre d'un homme d'Etat avisé. Car, bien que nous trouvions si difficile et si dangereux d'avoir tant à apprendre de ce qui se passe autour de nous, je suis sûr que les peuples de ces pays persécutés nous observent et nous jugeront d'après ce que nous serons capables ou désireux de faire.



Court-métrage de la

Précédée par une conférence de presse qui s'est tenue le 1er juillet au Palais Barberini, en présence de nombreux journalistes italiens et étrangers, de MM. Leopoldo Rubinacci Sous-Secrétaire d'Etat du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale, Josef Retinger Secrétaire Général du Mouvement Européen, Jean Drapier Rapporteur Général de la Conférence, Pier Fausto Palumbo Secrétaire Général de la Conférence, le 4 juillet dans les salles monumentales du Palais Barberini, en présence de M. De Gasperi, Président du Conseil et de plus de 200 délégués étrangers, a eu lieu l'ouverture de la Conférence Sociale du Mouvement Européen. Aux travaux ont assisté: le Représentant spécial du Saint Père Mgr. Pietro Pavan, plusieurs membres du Gouvernement italien, entre autres M. Togni, Ministre de l'Industrie et Commerce et président du Comité exécutif italien; M. Achille Marazza, Ministre du Travail, M. Dominidò, Sous Secrétaire aux Affaires Étrangères, M. Leopoldo Rubinacci Sous Secrétaire au Ministère du Travail, M. Salvatore Rebecchini, Maire de la ville de Rome; plusieurs représentants du Sénat et de la Chambre, MM. Casati, Cingolani, Ciasca, Giaccherio, Falck, Parri, Persico, Raini, Camposarcano. Benvenuti, etc.

Les Délégations représentant l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, la Hollande, et la Suède étaient présidées par des personnalités éminentes telles que: Sir Harold Butler, MM. André Philip, Henry Frenay, René Courtin, Jean Drapier, René Lhuillier, Léon Jouhaux, Maurice Allais, Giscard d'Estaing, Alfred Horn, Gilbert Jaeger, Johann Wilhelm, Pierre Dieterlen, Gaston Tessier, Pierre Vinot, Bob Edwards, Douglas Woodruff, Mrs. Elma Dangerfield, MM. Jan Pomian, Dimitri Yutopoulos, Marcel Fischbach, Jacob Friis, P.J.S. Serrarens, Eohnstamm, G.M. Netherhorst, W. Auerbach, Engen

Gerstenmaier, Mgr. Franz Muller M. Walter Aaman, etc.

Les pays au delà du rideau de fer étaient représentés par Mme Hilka Simeonova-Krauss, pour la Bulgarie; M.M. Gabriel Apor, Charles Pataky, Antonio Radvansky pour la Hongrie; J. Macevicins pour les Pays Baltes; Witold Bronowski, A. Ciolkosz et S. Grocholski pour la Pologne; Raoul Bossy, Basil Desmireau, Traian Moga et Radu Plessia pour la Roumanie; J. Moudry, Jan Pauliny-Toth et Jinobuch Sedlacek pour la Tchécoslovaquie; M. George Diourite, serbe; Mgr. Jesih, K.S.T. Draganovici et Miroslav Didek, croates, pour la Yougoslavie.

Parmi les invités « à titre personnel » citons: M. Hendrik Bruggmans, Recteur du Collège d'Europe de Bruges; MM. J. D. Holtzermann et Georges Nebolsine de l'« American Committee on United Europe » MM. Borel, Suisse; René Lamarque, Tenn Fjord du Conseil d'Europe M. Giovanni Gallone du B.I.T. de Rome et M. Wasyl Fedoronzuk du Groupe Ukrainien pour l'Unité Européenne.

Dans la tribune de la Présidence de la Conférence avaient pris place M. De Gasperi Président du Conseil des Ministres; MM. Saragat du Président de la Conférence; Josef Retinger Secrétaire Général du Mouvement Européen, Mgr. Pietro Pavan Représentant spécial du Saint Père; M. Togni Président du Comité exécutif; M. Achille Marazza, Ministre du Travail; M. Drapier Rapporteur Général de la Conférence; M. Léon Jouhaux Secrétaire Général des « Forces Ouvrières » M. Rebecchini, Maire de la ville de Rome, M. Fausto Palumbo Secrétaire Général de la Conférence et Vice-Secrétaire du mouvement pour l'Unité Européenne.

Après avoir souhaité la bienvenue aux congressistes, M. Saragat annonça que la conférence était ouverte et M. De Gasperi donna lecture du télégramme de M. Luigi Einaudi, Président de la République. Le discours qui

fut prononcé ensuite par le Président du Conseil italien, discours grave et pondéré, fut accueilli par des applaudissements unanimes, ainsi que les discours qui suivirent de MM. Togni, Rebecchini et Jouhaux.

Les travaux de cette première matinée se sont conclus par un rapport général très documenté présenté par M. Drapier.

Dans l'après-midi la conférence reprit ses travaux, répartis parmi les commissions de la façon suivante:

Ie Commission: *Objectifs Sociaux:*

Président: M. Walter Aaman (Suède).

IIe Commission: *Problèmes de l'Unification du marché européen:*

Président: M. P.J.S. Serrarens (Pays Bas).

IIIe Commission: *Liberté de Mouvement des Personnes:*

Président: M. Marcel Meunier (France).

IVe Commission: *Réfugiés:*

Président: Sir Harold Butler (Grande Bretagne).

Après la constitution des commissions et le début des travaux, mardi soir, le « Mouvement pour l'Unité Européenne des Coopération Economique » a offert aux hôtes une réception au Palais Barberini. Les congressistes ont visité ensuite l'Exposition de la Reconstruction Italienne puis ils ont assisté à la représentation du « Néron » de Arrigo Boito, donnée en leur honneur aux Thermes de Caracalla.

Dans la deuxième journée de la Conférence, — tandis que les thermomètres enregistraient une température caniculaire — les travaux des Commissions ont commencé et ont subi seulement une brève interruption à midi pour reprendre dans l'après-midi.

Le soir, à Villa Massimo, siège de l'Institut d'Études pour le Travail et le Mouvement d'Unité

Conférence Sociale

Européenne, M. Achille Marazza. Ministre du Travail, a offert une réception au congressistes. Dans les beaux jardins de la Villa Massimo les artistes roumains en exil Mme Irina Fratitza Gasperoni, soprano, et M. Toma Spataru, aénor, Membre du Mouvement Roumain pour l'Unité Européenne de Rome, accompagnés par le pianiste italienne Melle Boriello ont donné un programme choisi de musique classique qui a obtenu un brillant succès.

A cette occasion par les soins de l'Agence de Presse Radio-Europa, la Radio Italienne a enregistré quatorze radio-interviews accordées par les personnalités les plus éminentes participant au congrès.

Jendredi, 6 juillet, troisième journée du congrès, les commissions ont continué leurs travaux jusqu'au soir avec une petite interruption à midi.

Le soir, dans le cadre splendide des jardins du Capitole M. Rebecchini, Maire de la Ville de Rome, a offert un diner aux congressistes. Ce fut une soirée de repos qui a été fort appréciée.

Vendredi, 7 juillet, devait être le dernière journée des travaux, mais un accord difficile à atteindre surtout au sein de la IIe Commission, a obligé la Conférence à renvoyer la séance plénière de clôture à samedi matin.

Vendredi soir, dans le cadre enchanteur de la Villa Madama, M. De Gasperi Président du Conseil a offert une réception aux délégués de la Conférence. Etaient présents des membres du Gouvernement et plusieurs sénateurs, députés, journalistes, etc. Melle de Grafenstein, soprano, et M. Serbaroli, ténor, accompagnés par la pianiste Melle Caporali ont chanté des morceaux de musique classique. Tard dans la nuit, sous le ciel étoilé d'une nuit d'été romaine, les congressistes ont pris congé de leurs hôtes, en emportant sans doute la conviction que les européistes et les autorités italiennes s'étaient efforcés de les mettre en condition d'effectuer un travail fécond tout en cherchant à resserrer par la cour-

toise cordialité de leur accueil ces liens d'amitié qui sont indispensables à la réussite d'une entente entre les représentants de divers pays.

Samedi matin, après une discussion animée, le texte de la résolution de la IIe commission a été finalement approuvé. M. Saragat, qui avait conduit les travaux avec autant de tact que de distinction a déclaré que la Conférence était close.

Parmi les questions qui ont été débattues avec le plus d'animation dans les différentes sections, citons celles qui ont été soulevées dans les rapports de MM. Gilbert Jaeger, Pierre Vinot, Richard, Ducros, Jouffret. La IIe commission a beaucoup discuté des motions et propositions avancées par MM. Drapier, Serrarens, Jaeger, J. H. Roux. Les motions présentées par MM. Champion, Michollin et Richard ont suscité également de vifs débats. Les travaux de la IIIe commission ont été eux aussi très animés. Différentes propositions ont été faites, en particulier par MM. Bob Edwards, Marc Goer, Lionello Levi et M. Asbite Ezio Nepi qui a présenté une intéressante relation.

La quatrième commission présidée par Sir Harold Butler, devait formuler des propositions concrètes en ce qui concerne le problème des réfugiés. A ce propos la proposition de M. Raoul Bossy,

ancien ambassadeur de Roumanie a été très discutée; elle était faite au nom de l'Union Européenne des Fédéralistes. Ont suscité également beaucoup d'intérêt les propositions des délégués des réfugiés: MM. Bossy, Grocholski, Macevicius et Pataky. Des interventions nombreuses, remarquables par leur clarté et leur documentation, ont été dues à la journaliste anglaise Mrs. Elma Dangeffeld. Enfin M. de la Far a présenté une motion sur les possibilités d'absorption d'immigrants européens par les territoires d'outre-mer de l'Union Française.

Nous ne pouvons pas terminer cette chronique sans mentionner l'activité déployée par MM. Palumbo, Retinger et Drapier pour la réussite de la Conférence, le dévouement de l'infatigable M. Rebattet, la précieuse collaboration de M. Mario Staderini du Ministère de l'Industrie et du Commerce, et de M. Ubaldo Nieddu, du Secrétariat Particulier de la Présidence du Conseil, qui a su, avec une exquise amabilité, assurer la coordination nécessaire.

Enfin il ne nous est pas permis d'oublier la courtoisie témoignée par MM. les généraux Arturo Pescatori et Giulio De Jorio, le Président et le Directeur du Cercle des Forces Armées du Palais Barberini, qui ont accueilli les délégués de la Conférence avec tant de chaleur et de cordialité.

Nous devons connaître les problèmes sociaux et politiques qui tourmentent notre continent.

EUROPEISTES!

Abonnez-vous au

BULLETIN EUROPEEN

synthèse des efforts accomplis pour la réalisation de l'Europe unie.

COMPOSITION DU BUREAU ET DES COMITES

Elections du Bureau de la Conférence

Présidence de la Conférence:

M. Saragat (Italie).

Présidence de la première Commission (Objectifs sociaux):

M. Walter Aaman (Suède).

Présidence de la deuxième Commission (Problèmes sociaux de l'unification du marché européen):

M. P. J. S. Serrarens (Pays Bas).

Présidence de la troisième Commission (Mouvements de personnes):

M. Marcel Mounier (France).

Présidence de la quatrième Commission (Réfugiés):

Sir Harold Butler (Grande Bretagne).

Comité d'honneur italien

Président:

M. Alcide De Gasperi, Président du Conseil des Ministres.

Membres:

MM. *Pietro Campilli*, Ministre sans portefeuille
Ugo La Malfa, Ministre sans portefeuille
Raffaele Pio Petrilli, Ministre sans portefeuille
Carlo Sforza, Ministre des Affaires Etrangères
Mario Scelba, Ministre de l'Intérieur
Attilio Piccioni, Ministre de la Justice
Ezio Vanoni, Ministre des Finances
Giuseppe Pella, Ministre du Trésor
Randolfo Pacciardi, Ministre de la Défense
Guido Gonella, Ministre de l'Instruction Publique
Salvatore Aldisio, Ministre des Travaux Publics
Antonio Segni, Ministre de l'Agriculture
Ludovico D'Aragona, Ministre des Transports
Giuseppe Spataro, Ministre des Postes et Télécommunications
Giuseppe Togni, Ministre de l'Industrie et du Commerce
Achille Marazza, Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale
Ivan Matteo Lombardo, Ministre du Commerce Extérieur
Alberto Simonini, Ministre de la Marine Marchande
Giulio Andreotti, Sous-Secrétaire à la Présidence du Conseil
Pietro Romani, Haut Commissaire pour le Tourisme

MM. *Isidoro Bonini*, Président de l'Institut pour la Reconstruction industrielle
Stefano Brun, Président de l'Union Italienne des Chambres de Commerce Industrie et Agriculture
Nicolò Carandini, Président de la Société pour l'Organisation Internationale
Alessandro Casati, Sénateur, V. Président du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique, Président de la Commission Nationale de l'UNESCO
Gustavo Colonnetti, Président du Conseil National des Recherches
Angiolo Corsi, Président de l'Institut pour la Prévoyance Sociale
Angelo Costa, Président de la Confédération Générale de l'Industrie
Amato Festi, Président de la Confédération des Commerçants
Enzo Giaccherro, Député, Président du Groupe Parlementaire de la Chambre pour l'Union Européenne
Mario Longhena, Député, Président de la Croix Rouge Italienne
Cino Macrelli, Sénateur, Président de la Commission du Travail du Sénat
Donato Menichella, Gouverneur de la Banque d'Italie
Renato Morelli, Président de l'Institut Accidents du Travail
Ferruccio Parri, Sénateur, Président du Groupe Parlementaire du Sénat pour l'Union Européenne
Giulio Pastore, Secrétaire Général de la Confédération Italienne des Syndicat des Travailleurs
Giovanni Persico, Sénateur, Président du Groupe Italien de l'Union Interparlementaire
Arturo Pescatori, Président du Cercle Forces Armées
Giuseppe Petrilli, Président de l'Institut National des Assurances contre les Maladies
Alberto Pirelli, Président de l'Institut pour les Etudes de Politique Internationale
Giuseppe Rapelli, Président de la Commission du Travail de la Chambre de Députés
Salvatore Rebecchini, Maire de Rome
Marino Rodinò, Président de la Confédération des Agriculteurs
Vittorio Ronchi, Président de l'Institut de Crédit pour le Travail Italien à l'Etranger
Meuccio Ruini, Sénateur, Président de l'Institut d'Etudes pour le Travail
Stefano Siglienti, Président de l'Association Bancaire et de l'Institut de Credit Mobilier Italien

- M. Ferdinando Storchi, Président des Associations
Chrétiennes des Travailleurs Italiens
G. B. Valletta, Président de la FIAT
Vittorino Veronese, Président de l'Action Ca-
tholique Italienne

Comité exécutif italien

Président:

- M. Giuseppe Togni, Ministre de l'Industrie et du
Commerce, Président de la Section Ita-
lienne de la Ligue Européenne de Coop.
Econ.

V. Président:

- M. Enrico Falck, V. Président de la Ligue Eu-
rop. de Coop. Econ.;
M. Leopoldo Rubinacci, Sous-Secrétaire d'Etat au
Ministère du Travail

Secrétaire général:

- M. Pier Fausto Palumbo, de l'Univ. de Bari, Se-
crétaire gén. de l'Institut d'Etudes pour le
Travail et de la Section It. de la Ligue
Europ. de Coop. Econ.

Membres:

- MM. Giorgio Andreoli, Maire Adjoint de Rome
Riccardo Astuto di Luochesi, Président de
l'Institut Italien pour l'Afrique.
Pietro Barbieri, Directeur de la revue « Idea »
Michele Camposaruno, Député, Secrétaire
du Groupe pour l'Union Européenne de la
Chambre et du Mouvement italien pour
l'Unité Européenne
Paolo Canali, Secrétaire particulier du Pré-
sident du Conseil
Antonio M. Colini, de l'Univ. de Rome, Pré-
sident du « Front de la famille ».
Giulio De Jorio, Directeur du Cercle des For-
ces Armées
Giovanni Di Raimondo, Directeur général des
Chemins de fer de l'Etat
Costantino Dragan, Président de l'Agence de
Presse Radio Europa
Mario Ferrari Aggradi, Secrétaire gén. du
Comité interministériel pour la Recons-
truction
Ugo Foscolo, Administrateur délégué et di-
recteur gén. de la Banque de Rome
Luigi Gedda, de l'Univ. de Roma, V. Prési-
dent de l'Action Catholique Italienne
Giusto Giusti del Giardini, Directeur gén. de
l'Emigration au Ministère des Affaires E-
trangères
Lionello R. Levi, Conseiller d'Etat, Chef de
Cabinet au Ministère des Transports
Giulio Mazzetti, V. Directeur gén. de l'Ins-
titut pour la Prévoyance Sociale

- MM. Guido Mestica, Inspecteur aux Etudes de
Rome

Francesco Miraglia, Conseiller d'Etat, Chef
de Cabinet à la Présidence du Conseil

Mario Morelli, Secrétaire gén. de la Confé-
deration gén. de l'Industrie

Asbite E. Nepi, Directeur Central de la Ban-
que Nationale du Travail

Mario Pantaleo, Directeur gén. de l'Instruc-
tion Technique

G. B. Rizzo, Sénateur, professeur à l'Univ.
de Palerme, Président de l'Institut Natio-
nel des Transports

Mario Saibante, de l'Univ. de Rome, Direc-
teur de la « Rivista di Politica Economica »

Natale Santero, Sénateur, Secrétaire du Groupe
Parlementaire pour l'Union Européenne
du Sénat

Ernesto Santoro, Conseiller d'Etat, Adminis-
trateur délégué de l'ANIC

Virginio Savoini, Directeur gén. de l'Institut
d'Assistance aux Orphelins et mutilés du
travail

Renato Spaventa, de l'Univ. de Rome, V.
Directeur de « Il Globo »

Gaetano Sammati, Directeur gén. et Chef
de Cabinet au Ministère des Finances

Carlo Alberto Straneo, du Ministère des Af-
faires Etrangères

Guglielmo Tagliacarne, Secrétaire gén. de
l'Union Italienne des Chambres de Com-
merce, Industrie et Agriculture

Francesco Taliani di Marchio, Ambassadeur,
Chef du Cérémonial au Ministère des Af-
faires Etrangères

Filippo Tucci, Directeur gén. au Ministère
du Travail et à la Prévoyance Sociale

G. B. Vicentini, Directeur gén. de la Croix
Rouge Italienne.

Secrétariat:

- M. Adelmo Cicogna, du Ministère des Trans-
port - M. Giuseppe Lodi, de l'Institut d'Etudes
pour le Travail - M. Ubaldo Nieddù, de la Prési-
dence du Conseil - M. Mario Staderini, du Minis-
tère de l'Industrie et Commerce - M. Guglielmo
Tagliamonte, du Centre d'Action Européenne.

Services de la Conférence

Coordination des Services: M. Ubaldo Nieddù.

Accueil: Miss R. N. Ford; M. Adelmo Cicogna.

Renseignements et distribution des textes: respon-
sable, M. Mario Staderini.

Interprètes et Traducteurs: responsable, M. Dome-
nico Saadi Alfi.

Bureau de presse: M. Ottavio Rosu - Mme A. Pel-
levant-Gini - Melle A. Staath.

“Réunissons tous nos efforts pour la justice sociale,,

à dit dans son discours M. De Gasperi

Nous donnons ci-dessous le texte intégral du discours de M. De Gasperi.

Je vous apporte le salut du Gouvernement Italien, gouvernement démocratique parce qu'il a ses racines dans les classes populaires et tâche de surmonter les différences d'origines et de tendances idéologiques dans la réalisation de la justice sociale, par un effort quotidien vers l'abolition du chômage et vers l'augmentation des salaires agricoles et industriels.

Le but social est le même que celui de toutes les démocraties européennes, bien que la sobriété de notre population et la pauvreté de nos réserves de matériel et de capitaux retardent notre chemin.

Ce n'est pas exact de dire que la limitation de nos moyens matériels soit la raison fondamentale de notre désir d'une Europe unifiée. Il ne faut pas croire que la création d'un marché européen composé de pays riches en matières premières et plus progressés en outillages industriels ne représente pas pour nous aussi un péril, un complexe d'objections à surmonter, la nécessité de graduer les réalisations. Le Standard of life est certainement relatif et correspond aux ressources naturelles et aux énergies morales de chaque pays, mais aucun pays n'entend supporter une regression définitive, ou accepter un ralentissement d'une amélioration progressive. Tous les peuples, riches ou pauvres peuvent être appelés à se sacrifier sur l'autel de l'Unité.

J'approuve pour cela que votre congrès ait choisi l'Homme, la personne humaine et, plus précisément la conception européenne de l'Homme et de la Société et les exigences techniques, sociales et économiques où l'individu peut et doit se mouvoir librement et avec dignité. Dans tous les pays il y a un maximum et un minimum de telles exigences, mais le minimum ne peut être que le point de

départ pour arriver à un niveau supérieur. Je vous félicite parce que votre programme de travail ne se dérobe pas à de tels problèmes techniques mais les surmonte.

Je suis certain que vous vous acheminez vers une clarification, vers une solution. On a affirmé que de tels efforts sont inutiles et prématurés parce la Démocratie tombe ou s'affirme selon la situation économique qu'on est capable de créer.

On dit que le communisme règne où règne la misère. Comment nier que la misère est l'alliée la plus efficace de l'agitation extrémiste ? Néanmoins toute solution précipitée et générique est erronée. Il n'est pas exact de dire que la démocratie dépend seulement de la situation économique, comme il n'est pas vrai que la situation économique puisse, dans chaque pays, être modifiée dans la même mesure et avec les mêmes moyens. Les conditions naturelles, l'évolution historique, rendent différents les points de départ pour tous les peuples dans l'après guerre immédiat. Il n'est pas vrai, en effet qu'en Europe tous aient retrouvé la même situation économique politique ou sociale et que, avec les mêmes moyens on ait pensé arriver aux mêmes objectifs, le point de départ est par là différent aussi pour des hommes et des réforma-

teurs animés du même esprit et de la même foi dans une justice sociale. Les difficultés historiques naturelles d'évolution qui sont liées à des situations précédentes sont, comme je le répète, différentes.

En outre ce n'est pas vrai que le communisme soit avant tout un système économique. On peut discuter de chaque système économique. Chaque système économique a des côtés raisonnables. Le communisme, au contraire, est un système politique et comme tel il représente l'antidémocratie et l'antiliberté.

Tout effort doit être fait pour distribuer avec justice de production, mais qui croit, avec cela avoir éliminé le danger communiste se fait des illusions. A la justice sociale qui est, dans ses limites, relative à la situation des différentes économies, il faut ajouter, ou mieux, faire précéder le sens. Le postulat le consolidement de la liberté politique, de là, la défense du système démocratique. C'est là la promesse indispensable et absolue pour tous les peuples, c'est là le principal problème de l'Unité Européenne, comme le problème de la défense Atlantique, comme le problème du monde libre.

Réunissons dans tous nos efforts pour la justice sociale, pénétrons dans le chemin pénible de la technique unificatrice de l'économie, mais n'oublions pas la liberté, la nécessité de conserver ou de conquérir aux peuples un régime libre où le progrès social se développe avec la dignité et la destinée suprême de l'homme.

Si on l'oubliait les coups inopinés des forces brutales nous rappelleraient à la réalité et même celui qui se considère heureux dans son isolement, sentirait — il le sent aujourd'hui — que le salut est dans l'oeuvre commune et dans la stabilisation de l'Unité.



“C'est pour la paix que nous travaillons...,”

affirme M. Giuseppe Togni

Ci-dessous le texte intégral du discours de M. Giuseppe Togni, ministre italien de l'Industrie et du Commerce.

Il y a aujourd'hui un peu plus d'un an, à l'occasion de la conférence de Westminster, c'était à moi que revenait l'honneur de transmettre le salut de la Délégation italienne aux hommes éminents réunis pour la circonstance, en appelant leur attention éclairée sur l'aspect essentiellement social que revêtaient les problèmes, objet de notre commune étude, et sur les liens indissolubles qui unissent les questions du travail aux questions économiques.

En ma qualité de Président du Comité Exécutif italien de cette Conférence, qui s'est réunie à Rome, non sans une signification profonde, comme pour reconnaître le très haut et très vif intérêt avec lequel le peuple italien suivra vos débats et attendra vos conclusions, je ne saurais exprimer une pensée différente.

Permettez-moi, toutefois, d'ajouter que nous pouvons tirer, de signes nombreux et clairs, la conviction ferme qu'un chemin appréciable a été parcouru; le bon grain commence à donner des fruits, et le sentiment d'une responsabilité plus éclairée se développe et s'affirme chaque jour davantage, non seulement dans les réunions qualifiées, mais aussi dans les cercles toujours plus vastes de l'opinion publique.

L'expérience nous enseigne désormais, par le langage éloquent des faits, qu'il serait vain de concevoir une unité politique et culturelle de l'Europe, si l'on ne créait pas au préalable de fortes solidarités économiques qui sont les prémisses indispensables de toute autre association plus vaste.

Ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait également des limites à ces tentatives graduelles à caractère économique dont seule une conception politique supérieure peut permettre la synthèse. Mais on serait tout aussi éloigné de la réalité de notre vie trop souvent tumultueuse et contradictoire, dans ses aspects

contingents, si l'on ne pensait pas que de cette construction unitaire doivent aussi jaillir les fondements d'un nouvel édifice économique.

D'autre part, les exigences de la justice sociale représentent, aujourd'hui plus qu'hier encore, l'élément essentiel des questions que vous vous préparez à examiner.

La nécessité, surtout, d'assurer la liberté de mouvement de la main d'œuvre, en garantissant l'égalité des conditions d'emploi, de traitement économique et de vie en général, nécessité déjà affirmée à Westminster, devra être ici confirmée. Entre les pays surpeuplés, pauvres en matières premières, et par conséquent dans l'impossibilité de garantir un niveau de vie équitable à la masse de leurs travailleurs, et les pays dans lesquels ces difficultés n'existent pas en raison de circonstances objectives différentes, ou n'existent que dans une mesure infiniment moins grande, il y a un contraste dramatique qui doit être supprimé.

Nombreuses sont désormais les voix qui se sentent élevées et qui s'élèvent pour reconnaître que le problème du chômage est international et que tous les pays doivent participer à sa résolution en proportion de leurs possibilités. C'est là un indice éloquent et réconfortant qu'un nouvel état d'esprit est en train de naître qui permettra de poser d'une façon bien différente des questions qui, hier encore, semblaient réservées aux capacités par trop circonscrites et limitées des différents États.

On peut dire désormais de la justice sociale ce qu'un grand Européen a dit de la paix: elle est indivisible.

Et c'est pour la paix que nous travaillons. Nous travaillons pour la paix, car elle ne pourra être réalisée complètement tant qu'il y aura des peuples qui se trouveront en des conditions rendues difficiles, pour se comprendre et s'entendre, par des diversités de niveaux de vie trop accentuées, tant que chaque homme auquel Dieu a donné la vie, ne sera pas mis en mesure d'accomplir son devoir qui est aussi le droit de gagner par le travail son pain quotidien.

Pour arriver à un résultat de cette envergure, pour atteindre un but aussi haut, vous élaborerez des programmes ou forgerez les instruments nécessaires. Ce qui, à mon avis, importe le plus, c'est de nous habituer tous à penser la réalité moderne, politique, économique et sociale, en termes européens.

C'est dans ce dessein que je vous renouvelle, au nom du Comité italien que j'ai l'honneur de présider, mon salut le plus chaleureux et dans la certitude d'interpréter une pensée commune, j'affirme que dans notre volonté de répandre un plus haut sentiment social, vers lequel nous tournerons nos regards pour nous en inspirer en vue de réaliser un meilleur avenir économique de notre continent, réside le fondement des espérances qui, aux heures les plus obscures illuminent et élèvent l'humain destin.

Lisez:

Europa

Revue italienne
de politique
économique
et culture
internationales

Directeur: Pier Fausto Falumbo

LE DISCOURS DE M. LEON JOUHAUX

Mesdames, Messieurs,

Je désire tout d'abord vous présenter les regrets de M. le Président Spaak, qui aurait voulu être présent à cette séance, mais il se trouve retenu par les événements que tous vous connaissez et qui se déroulent actuellement en Belgique.

Je voudrais aussi, en votre nom, au nom des délégations européennes, remercier le Gouvernement italien et remercier le Maire de Rome de l'aide qu'ils ont apportée à nos différentes délégations pour qu'elles reçoivent ici, non seulement les possibilités d'un séjour agréable, mais aussi une réception amicale et, s'il m'était permis d'employer ce terme en parlant d'un gouvernement, je dirais « fraternelle ».

Je dois dire combien nous sommes heureux de nous retrouver dans une Rome qui, pendant vingt ans, a été condamnée au silence; de nous y retrouver aujourd'hui pour parler, en toute sincérité, pour discuter de la vérité dans les affaires sociales et pour essayer, malgré les difficultés que nous pouvons rencontrer, de résoudre les problèmes de la renaissance européenne. Ce sont ces problèmes qui ont dominé la commission préparatoire et qui dominent ici notre Conférence.

Le Mouvement Européen poursuit son action pour l'Unification de l'Europe, son action pour transformer cette terre morcelée qu'ensanglante depuis des millénaires l'hostilité de ses habitants en une communauté pacifique dont tous les efforts n'auront qu'un seul but complexe mais unique dans sa complexité: accroître la richesse commune et le bien-être de chacun, respecter la liberté de tous et ne priver personne de la justice, et, en un mot, faire de la démocratie sociale une réalité.

Nul ne me contredira d'ailleurs si j'affirme que tous les objectifs seraient atteints en même temps si nous réussissions à créer cette Europe démocratique dans laquelle la liberté et la justice sociale se complèteraient sans s'opposer, dans laquelle l'équitable répartition des produits du travail irait

de pair avec l'organisation rationnelle de la production.

Indépendance et sécurité de l'Europe, neutralité entre les deux blocs antagonistes, lutte contre le capitalisme exploiteur, défense contre les dictatures fondées sur telle ou telle idéologie, toutes ces expressions n'auraient plus de sens si tous les travailleurs du monde regardaient notre Europe comme la terre promise, la terre où aucune des souffrances humaines ne résulteraient de l'injustice, comme la terre du bonheur et de la liberté.

Lorsqu'il y a plus de cent cinquante ans, Saint Just s'écriait: « Le bonheur est une idée nouvelle en Europe », il entendait par là que l'espoir du bonheur venait de pénétrer l'âme de tous les déshérités. Cet espoir n'est plus suffisant aujourd'hui. Le bonheur lui-même doit être une nouveauté en Europe tout au moins, car le bonheur est essentiellement subjectif, le bien-être matériel, qui résulte d'un meilleur rendement des efforts humains et d'un asservissement progressif des forces de la nature et le bien-être moral qui résulte de la satisfaction du besoin impérieux de l'égalité sociale.

Je suis ainsi naturellement conduit à dire que notre conférence actuelle est la plus importante de toutes celles qui nous ont déjà réunis.

C'est la quatrième fois que les délégués des différentes sections nationales du Mouvement Européen se rencontrent. Nous avons commencé notre périple à La Haye et là nous avons affirmé notre volonté de construire l'Europe et fixé nos objectifs. Puis, nous avons été à Westminster et nous y avons étudié les conditions économiques de l'unification, le moyen de la réaliser et de lui faire produire les meilleurs résultats.

A Lausanne, la Conférence culturelle n'a pas songé à unifier, mais à unir. Elle a voulu faire sortir de toutes les cultures nationales une culture européenne qui n'en remplacerait aucune, mais qui les élargirait toutes en

les soudant, et qui constituerait un patrimoine intellectuel commun se superposant au patrimoine de chacun des peuples, un patrimoine qui leur procurerait à tous de nouvelles jouissances sans les priver d'aucune joie ancienne.

Mais les économistes, les savants, les littérateurs, les artistes doivent, après avoir fait leur travail, les uns après avoir déterminé les objectifs de la production, établi les modalités d'exécution des plans de production, les autres après avoir envisagé la création de laboratoires, de bibliothèques, de musées, après avoir recherché les moyens d'universaliser la culture sous toutes ses formes, les uns et les autres doivent céder la place aux réformateurs sociaux.

Ce sont les réformateurs sociaux qui rendront les efforts de tous les autres fertiles. A quoi bon produire des quantités de plus en plus grandes de marchandises, si des affamés doivent regarder désespérément des stocks inutilisés, si des misérables doivent pour gagner un pauvre salaire détruire, afin d'éviter l'avalissement des prix, ce que leurs frères ont eu tant de peine à créer? A quoi bon diffuser la pensée des philosophes, les vers des poètes, les récits des romanciers, les travaux des historiens si les travailleurs inquiets du lendemain, en proie à la crainte de chômage, n'ont jamais la tranquillité d'esprit nécessaire pour leur permettre de comprendre les penseurs, si le sentiment de l'injustice sociale emplit leur cœur de tant de colère qu'il n'y reste aucune place pour l'enthousiasme et la passion de la beauté?

Je le dis hautement, parce qu'il faut le dire hautement. Notre travail à tous serait vain s'il n'engendre pas la justice sociale.

Et le même problème se pose chaque fois qu'on établit les plans d'une nouvelle construction politique. Les fondateurs de l'O.N.U. l'ont bien compris qui n'ont créé qu'un seul Conseil Economique et Social. J'espère que les Gouvernements de l'Europe occidentale qui, dans un autre domaine que le nôtre, prétendent travailler aussi à l'unification progressive de

notre continent ne l'oublieront pas. Toute création, union douanière, pool acier-charbon, qui n'aurait pas un seul objectif: l'amélioration de la condition des travailleurs, qui ne les associerait pas dans les responsabilités aux efforts d'organisation, serait, même si elle avait une apparence d'existence, un de ces colosses aux pieds d'argile que le plus faible frémissement du sol fait écraser dans le fracas, et les sociétés dominées par l'iniquité n'ont jamais que l'aspect de la tranquillité.

Extrait du Rapport de M. Jean Drapier

Voici un extrait du Rapport présenté par M. Jean Drapier, Rapporteur général de la Conférence :

Notre Mouvement ne peut rester indifférent au problème dramatique des conditions d'existence que subissent des millions de victimes de la guerre et de ses suites, déracinées des lieux de leur naissance, séparées de leurs instruments de travail, et livrées à toutes les conséquences de l'oisiveté et de la misère.

Nous devons affirmer que l'Europe est responsable de ces êtres, et qu'elle se déshonorerait si elle ne mettait pas tout en oeuvre pour brider cette plaie.

La Commission Préparatoire a chargé une Sous-Commission présidée par Sir Harold Butler et travaillant sur un rapport de base de M. de Chavallay, de nous éclairer sur l'état de cette question. Le rapport qui vous a été distribué énonce en quelques pages précises les mesures économiques et juridiques que nous devons appuyer ou suggérer auprès des Gouvernements. Nous attendons de notre quatrième Commission qu'elle nous soumette les résolutions utiles à cet égard.

* * *

Notre Conférence assume les plus lourdes responsabilités. Elle porte les couleurs du Mouvement Européen tout entier: elle se doit, elle lui doit, elle doit à l'Europe d'être digne de celles qui l'ont précédée.

Il y a un peu plus de deux ans, nous étions à pied d'oeuvre devant la matière brute, et nous ambitionnions de faire surgir du bloc

Nous voulons faire l'Europe. — et c'est pour cela que nous sommes associés à la réalisation du plan Schuman — parce que nous voulons éviter à l'humanité de nouvelles hécatombes nous voulons faire l'Europe pour qu'elle tende à tous les peuples une main fraternelle, car il faut d'abord, et essentiellement faire une Europe fraternelle. Donnons-lui, certes, les moyens de la prospérité, mais donnons-lui surtout la justice. En lui donnant la justice, nous offrirons la Paix au monde entier.

informe et chaotique l'image harmonieuse qui en est prisonnière.

Nous y avons porté les grands coups audacieux qui l'ont dégrossie, et nous nous préparons aujourd'hui, comme à Bruxelles, à Westminster et à Lausanne, à l'aborder de plus près, sur toute sa surface, avec autant de fougue, de ferveur et de foi, mais avec plus de minutie.

Chaque rencontre a eu pour résultat de déterminer une méthode, et de créer des instruments d'action.

On attend de nous que nous fassions notre part.

* * *

Aux raisons que nous puissions en nous-mêmes de remplir complètement notre tâche, s'en ajoutent d'extérieures, plus graves et plus pressantes que jamais.

Nous ne sommes pas maîtres de notre horaire.

Chaque jour, autour de nous, montent des périls plus précis.

Que ce soit sur son sol métropolitain, dans sa santé politique, économique et sociale, ou dans ses prolongements d'outre-mer, qui portent leur part de son destin, l'idéal humain que l'Europe s'assigne et poursuit est menacé.

Nous élèverons à nouveau, plus haut et plus clair encore, s'il se peut, le grand cri d'alarme de La Haye. En le poussant, nous savons que nous ferons écho à l'angoisse des masses de notre continent. Et nous finirons par être entendus, même par ceux qui, de bonne foi, pensent encore que la sauvegarde des intérêts vitaux de leur peuple pourrait être assurée autrement que par l'union intime

avec eux aux côtés desquels il a naguère frôlé la mort, dans la plus dramatique et la plus évidente solidarité.

* * *

A tous les Gouvernements de l'Europe libre, nous demandons de poursuivre sans trêve, en les accélérant, leurs efforts de rassemblement de nos forces.

A tous les Parlements, nous demandons de les appuyer, en pleine conscience des responsabilités que leur dignité leur impose.

Représentants légitimes des peuples qui les ont élus, ils leur doivent de les conduire dans la seule voie salutaire qui leur soit ouverte. Et ils doivent leur dire, comme nous le leur disons, que cette voie est dure; que la solidarité doit sa puissance immense à la somme des sacrifices que chacun de ceux qu'elle rassemble est disposé à consentir; que ses fruits sont coûteux, et qu'ils exigeront pour mûrir labeur sans repos.

A tous les peuples, nous adressons notre fraternel appel pour qu'ils fournissent ces efforts, et qu'ils consentent les sacrifices qui pourront leur être réclamés pour prix de leur liberté.

Ils forgeront ainsi l'avenir que méritent leurs enfants.

Européens!

Repandez notre

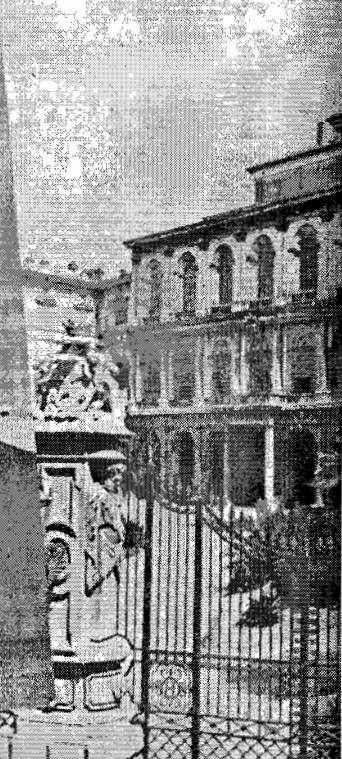
Bulletin

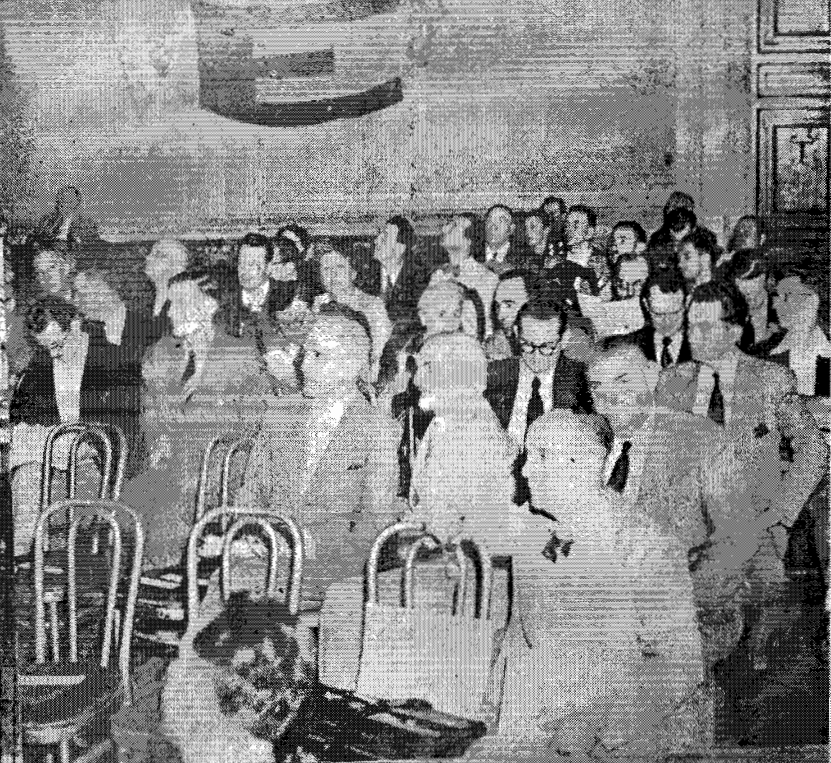
Envoyez-nous

des abonnements!

INSTANTANES DE LA CONFERENCE

Trois aspects de la salle du Congrès. M. De Gasperi prononçant son discours. La façade du Palais Barberini. Le Bureau de l'Agence Radio-Europa qui a assuré le service de Presse de la Conférence.





CONCLUSIONS DES TRAVAUX

Les résolutions de la première Commission: objectifs sociaux

La Conférence Sociale Européenne.

réunie à Rome en séance plénière le vendredi 7 juillet 1950,

tout en se ralliant aux principes et objectifs définis par la Déclaration universelle des Droits de l'homme et par la Charte de Philadelphie de l'Organisation Internationale du Travail.

désirant toutefois préciser les principes et objectifs propres à l'Europe.

déclare :

1.

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE.

1. La société européenne a pour base le respect de la dignité de l'homme, et pour objectif l'amélioration de sa condition.

L'amélioration de la condition humaine ne peut être obtenue que dans l'épanouissement harmonieux, spirituel et matériel, de la personne, dans l'ensemble des collectivités naturelles, économiques, historiques, religieuses et juridiques où elle vit.

2. L'épanouissement de la personne humaine est lié à l'existence d'un ensemble de libertés.

Ce sont d'abord les *libertés traditionnelles de la démocratie politique* (habeas corpus, inviolabilité du domicile, libertés des cultes, des opinions, de la presse, de l'enseignement, de réunion et d'association).

Ce sont ensuite les *libertés* ou droits *propres à la démocratie économique et sociale* qui doivent permettre l'épanouissement de l'homme au sein des collectivités autonomes dans lesquelles il vit: famille, profession, entreprise, etc. Il s'agit en particulier de la *liberté au travail*, ainsi que de l'amélioration des rapports humains au sein de l'entreprise. Il s'agit également de sauvegarder *l'initiative individuelle*, stimulant nécessaire d'une activité économique et sociale réelle.

Une liberté spécifique de la démocratie économique et sociale est la *liberté syndicale*, telle qu'elle

a été définie notamment par la Conférence Internationale du Travail (1). C'est encore le droit à l'éducation égale pour tous.

Le *droit de propriété* fait traditionnellement partie de la structure sociale européenne, parce qu'il peut garantir les libertés de l'homme contre l'arbitraire.

La jouissance du droit de propriété, que celui-ci soit exercé par des individus ou par des collectivités, est limitée par l'intérêt général.

3. L'exercice des libertés doit concilier les exigences individuelles et les nécessités sociales, dans le respect de la *primauté de la personne humaine* devant l'État.

4. Les libertés doivent être consacrées et garanties par :

— les lois, c'est-à-dire par l'état de droit.

— un niveau de vie suffisant.

— la sécurité économique.

L'exercice des libertés politiques, économiques et sociales est étroitement lié au développement du sens des responsabilités chez l'individu et dans la collectivité.

5. L'épanouissement de la personne humaine et notamment l'exercice harmonieux des libertés exigent *l'égalité des hommes devant la loi*, sans discrimination aucune.

6. De même que les libertés, *l'égalité doit être concrète, institutionnelle*. Il s'agit non seulement de lui accorder la garantie de l'état de droit, mais encore :

— d'atténuer et de faire disparaître autant que possible, conformément à la justice sociale et particulièrement lorsqu'elles sont dues à des privilèges de classe, les inégalités économiques qui ne correspondent pas à une diversité de services réels rendus à la communauté;

— d'assurer à chacun l'égalité des chances, surtout dans l'accès à l'instruction et aux diverses professions;

(1) Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, du 9 Juillet 1948 (31ème session, San Francisco).

— de fournir à chacun, dans cette égalité de chances, la pleine possibilité d'une promotion sociale fondée uniquement sur le mérite et équitablement rémunérée.

7. L'Europe doit se proposer des objectifs communs, sans lesquels les hommes ne seraient ni libres ni égaux dans la société européenne nouvelle.

Dans la poursuite des objectifs sociaux les transitions nécessaires devront être observées et l'originalité des collectivités naturelles respectées.

8. La conception de l'homme et de la société est indissolublement liée à la liberté et à la paix; paix entre les nations l'Europe, paix entre les nations du monde. L'Europe a le double devoir de réaliser sa propre paix en s'intégrant et en offrant ainsi au monde un exemple de communauté pacifique, et de contribuer de toutes ses forces au maintien de la paix internationale.

LA SECONDE COMMISSION

Le marché unique

La Conférence affirme tout d'abord la nécessité de constituer une Europe économiquement et socialement unie afin d'éviter des bouleversements douloureux et de réaliser une amélioration générale du bien-être.

La Conférence donne son adhésion aux initiatives telles que l'union européenne des paiements et au projet Schuman ainsi qu'au plan Stikker. Mais elle constate qu'il convient d'aller plus loin et de préciser la portée du contenu des solutions proposées.

I. — Le plein emploi et le marché européen.

L'un des points qu'il convient de préciser tout d'abord est le problème du plein emploi de tous les travailleurs et le relèvement progressif de leur niveau de vie.

Le *plein emploi* ne doit pas être entendu comme un plein emploi

corporatif d'une catégorie professionnelle déterminée. Le plein emploi que l'on doit garantir est le plein emploi productif de l'ensemble des travailleurs du pays.

Il ne s'agit pas non plus d'un plein emploi national par lequel certains pays exporteraient leur chômage au prix d'une politique de sous-emploi imposée indirectement aux pays voisins.

La politique indispensable est celle d'un plein emploi européen, ou politique de plein emploi international, concertée en vue d'assurer dans toute l'Europe l'élimination des chômages. Elle suppose deux séries de mesures: mobilité indispensable et adaptation des classes ouvrières et création de cadres institutionnels assurant du travail à tous et réduisant les fluctuations économiques.

La création d'un grand marché européen et le maintien du plein emploi exigeront des adaptations visant:

— à la rationalisation et spécialisation des entreprises et au financement de leur modernisation ou reconversion;

— à l'amélioration de l'habitat;

— à la formation et à la réadaptation professionnelle.

Pour le financement d'une telle politique, on aura recours de préférence aux ressources du marché financier qu'il conviendra d'assainir le plus possible.

Une autre question de primordiale importance est celle des investissements à long terme, pour lesquels il importe de prévoir:

a) un organisme européen susceptible de réunir toutes informations statistiques et concrètes sur la situation économique et sociale et de faire toutes suggestions sur les moyens d'assurer un progrès coordonné des diverses branches industrielles;

b) une coordination des techniques générales, monétaires, budgétaires et autres;

c) la création, pour les industries de base d'institutions publiques européennes chargées de promouvoir et encourager la meilleure utilisation des ressources du marché financier par ces industries.

La stabilité du marché pourra être en partie assurée par des accords de produits en particulier dans le domaine agricole et pour assurer son expansion économique, on pourra pratiquer une po-

litique des échanges extérieurs. A ce propos, et pour les pays européens qui ont avec les pays d'outre-mer des liens particuliers, la commission estime qu'il n'y a aucune incompatibilité entre l'intégration européenne et l'extension des liens actuellement existants.

Mais le plein emploi et l'expansion économique ne sont rien s'ils n'ont pour effet une élévation du niveau de vie en général. A cet égard l'élaboration d'un code européen de Sécurité Sociale est indispensable.

Un point enfin qui mérite une attention particulière, est la question agricole européenne. L'Europe étant déficitaire du point de vue de la production des denrées alimentaires, elle ne doit pas craindre d'augmenter son potentiel agricole. Il faudra également arriver à une harmonisation des prix pour les produits agricoles essentiels grâce à l'élargissement des marchés. Enfin, l'économie et la structure sociale agricole européenne doivent être ménagées. L'opinion exprimée dans le second rapport de l'OECE et suivant laquelle la libération du commerce intra-européen devrait être étendue au monde entier, appelle de sérieuses réserves.

TROISIEME COMMISSION

Les mouvements de personnes

La Commission a approuvé le rapport international et elle s'est attachée spécialement aux points suivants.

Elle a réaffirmé les principes déjà proclamés en matière de liberté de mouvement des personnes et en matière des droits humains et sociaux par les Congrès de la Haye et de Westminster, par l'Assemblée de Strasbourg et par les hautes instances internationales.

La Commission a cru toutefois nécessaire de souligner tout ce qui sépare principes et réalité. Il lui est apparu qu'il était d'autant plus urgent de passer à des réalisations immédiates et progressives.

Les données statistiques relatives à la situation de la main-d'oeuvre européenne, citées dans le rapport général, révèlent toute

II. — Les institutions nécessaires.

Pour atteindre les buts énumérés, certaines institutions doivent être créées. Elles statueront à la majorité des voix et seront responsables devant l'Assemblée du Conseil d'Europe, celle-ci ayant pouvoir de révocation.

Au premier rang vient le *Conseil Economique et Social d'Europe* qui aura un rôle consultatif: utilisant d'une part les données qui lui seront fournies par un Institut Européen des Statistiques Economiques et de la main-d'oeuvre», il rassemblera et transmettra pour chaque problème, l'ensemble des éléments techniques aux autorités politiques européennes auxquelles il appartiendra de prendre les décisions.

L'une des premières questions dont le Conseil Economique devra se saisir est celle de l'harmonisation des législations sociales et fiscales, et d'une manière générale des charges de la production.

Enfin, non moins importante est la création d'une *Bourse Internationale du Travail* dont le rôle consisterait à traiter, en liaison avec les Bourses du Travail nationales déjà existantes, de toutes les questions relatives à l'emploi des travailleurs et à leurs droits.

la gravité de la situation; à l'excédent de main-d'oeuvre présenté par certains pays, ne correspond pas une demande des autres nations.

La coopération économique effective et constante entre les différents Etats Européens, première étape vers l'unité, suppose l'utilisation intégrale de la main-d'oeuvre excédentaire; assurant ainsi la satisfaction du besoin (freedom from want), et par voie de conséquence l'épanouissement de la personne humaine.

Plus particulièrement la Commission s'est attachée aux notions de plein emploi et de la liberté de mouvement des personnes. Ces deux notions lui sont parvenues inséparables; un plein emploi qui ne tiendrait pas compte de la liberté de mouvement ne serait qu'une expérience d'autarchie économique

qui creuserait plus profondément encore les fossés qui séparent les États; une reconnaissance de la liberté de mouvement sans reconnaissance du droit au travail ne serait qu'une affirmation vide de sens.

La réalisation du plein emploi paraît devoir être obtenue par le développement de l'outillage industriel, par l'équipement agricole et par la meilleure utilisation de toutes les ressources.

La liberté de mouvement doit être reconnue à tout individu comme un droit de liberté civile. Il ne saurait être question d'obliger un travailleur en chômage à abandonner son pays pour prendre un emploi dans une autre nation.

La liberté de mouvement, telle qu'elle doit être conçue pour l'utilisation intégrale de la main-d'œuvre doit comporter nécessairement la liberté d'établissement.

Cette liberté doit s'appliquer non seulement à l'individu mais aussi à sa famille; celle-ci doit pouvoir rejoindre le plus rapidement possible son chef et être installée dans des conditions favorables.

Toutes mesures doivent être prises pour que dans la période transitoire la libération des mouvements de population n'entraîne pas une abaissement du niveau de vie des pays d'immigration.

Pour ces nations la Commission a tout d'abord approuvé la proposition tendant à créer un « Commissariat à la main-d'œuvre et à la population européenne », fonctionnant en liaison avec les organismes internationaux du Haut Commissariat des Réfugiés, du Bureau International du Travail et de l'O.E.C.E.

Cet organisme n'aurait pas seulement des tâches de recherches et de renseignements, mais des missions d'exécution telle que :

1) l'organisation des mouvements migratoires en Europe, en procurant notamment de nouvelles qualifications professionnelles, en assurant la protection sociale la plus étendue dans le pays d'accueil, en veillant à l'établissement et à l'emploi des émigrants;

2) la préparation des migrations au départ de l'Europe, notamment pour la recherche d'emploi ou d'établissements;

3) la répartition des charges anormales de chômage.

4) la participation à l'élaboration et à la réalisation d'un plan de constructions d'habitation en Europe;

5) la participation à la rédaction des conventions visant à unifier les conditions sociales des diverses catégories de travailleurs;

6) la coordination des initiatives tendant aux développements des investissements.

La Commission a souligné d'une façon particulière l'urgence de la création de ce Commissariat, tant pour répondre à des besoins immédiats que pour renforcer aux yeux de tous l'idée européenne.

La Commission n'a pas négligé d'étudier les moyens nécessaires pour l'exécution des tâches ci-dessus énumérées. Un « fonds européen » alimenté par les nations intéressées, notamment par celles bénéficiaires de ces nouveaux investissements, et par une partie des allocations E.C.A.; enfin il paraît normal d'envisager également un concours de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement des différents établissements de crédit nationaux.

La Commission a souligné la nécessité d'étudier la possibilité de transferts graduels de travailleurs vers les pays extraeuropéens, en accord avec les représentants autorisés des populations autochtones en particulier vers ces territoires dépendants d'États européens pour lesquels les récentes conversations

tripartites de Londres ont montré la nécessité d'un niveau économique et social plus élevé. Tous les pays européens devraient pouvoir participer à cette initiative.

Le déplacement des travailleurs serait aussi facilité par les mesures de coopération internationale et par des mesures nationales, telles que : le développement des services sociaux; la simplification des formalités administratives et sanitaires relatives aux mouvements migratoires; le développement de la formation professionnelle sur des bases simplifiées et unifiées; la solution du problème du logement, indispensables pour faciliter les courants de migration; à cet égard la Commission a retenu les propositions tendant à l'établissement d'un plan de construction d'habitations dans les différents États européens s'appuyant tant sur l'initiative publique que sur les initiatives privées.

La Commission a également mis en relief l'importance du problème de transfert des épargnes des travailleurs, dont la solution peut être trouvée dans des comptes de compensation multilatéraux; des problèmes de maintien des prestations de la sécurité sociale ou mieux de l'unification graduelle des différents régimes de prévoyance et de sécurité sociale; la nécessité d'assurer le respect total des législations protectrices des travailleurs. Elle a aussi envisagé la possibilité d'étendre la période d'obligation scolaire.

QUADRIÈME COMMISSION

La question des réfugiés

1. L'un de plus graves problèmes sociaux, économiques et politiques qui se pose aujourd'hui pour l'Europe est l'existence en Europe Occidentale, d'environ 11 millions d'êtres humains qui ont dû abandonner leurs foyers et ont ainsi perdu leurs moyens de vie. Dans ces Résolutions, le terme de « Réfugiés » est employé pour toutes ces personnes en général.

En tenant compte des complexités internationales du problème des réfugiés en ses causes et en ses effets il faudra rechercher les

mesures propres à les résoudre sur le plan international aussi bien que sur le plan national en combinant l'assistance internationale avec les mesures nationales.

3. Deux problèmes principaux se posent ici :

a) juridique: assurer un statut légal aux 2 millions d'apatrides qui ne jouissent d'aucune protection gouvernementale;

b) économique: l'établissement, soit en Europe soit en émigrant outre-mer, des réfugiés encore dénués d'une position économique viable.

Mesures légales :

4. En décembre dernier, l'Assemblée plénière des Nations Unies décidait d'assurer, après la dissolution de l'I.R.O., la protection des réfugiés par un Haut-Commissaire aux Réfugiés dépendant des Nations Unies. La compétence de ce nouveau Haut-Commissaire ne dépasse pas jusqu'à présent celle des personnes figurant dans les statuts de I.R.O., et, d'une façon générale, sa tâche se borne à assurer la protection juridique et à achever l'exécution des mesures décidées par l'I.R.O.

5. Nous estimons que la juridiction du Haut-Commissaire devrait être étendue à tous les réfugiés non compris dans les statuts de l'I.R.O. et qui ne bénéficient pas de tous les droits civils dans les pays où ils résident. Le Haut-Commissaire devrait avoir autorité pour délivrer des passeports et autres documents légaux demandés par les réfugiés.

6. Nous estimons en outre que l'établissement d'une citoyenneté européenne, comme cela avait été proposé lors de plusieurs Conférences du Mouvement Européen, apporterait une grande contribution à l'intégration des réfugiés dans la communauté européenne.

7. Nous espérons que la nouvelle convention actuellement en voie d'élaboration par le Conseil Economique et Social des Nations Unies accordera aux réfugiés les mêmes droits qu'aux nationaux en ce qui concerne leur droit au travail, leur sécurité sociale et leur bien-être. Entre temps, nous espérons que les gouvernements accorderont de leur propre initiative, ces droits aux réfugiés résidents sur leur territoire.

8. Une attention particulière doit être portée aux problèmes des intellectuels réfugiés. Les facilités nécessaires doivent leur être accordées afin qu'ils puissent continuer leurs études ou leurs travaux scientifiques ou professionnels. Il est également nécessaire que les enfants des réfugiés puissent avoir accès aux différents degrés de l'enseignement dans les mêmes conditions que les nationaux.

9. Tout en tenant compte des difficultés qui se présentent inévitablement lors de l'octroi de visas aux réfugiés, nous exprimons l'espoir que les Gouvernements

tassent tous efforts en leur pouvoir afin de faciliter les voyages de « bona fide » de réfugiés d'un pays vers un autre, pour affaires ou autre but légitime.

Mesures Economiques :

10. L'établissement de millions de réfugiés encore privés de moyens d'existence est essentiel à la stabilité de l'Europe.

Il est inutile de souligner les dangers politiques et sociaux que créerait leur maintien dans une misère sans espoir. La majorité de ces réfugiés souhaite demeurer en Europe. C'est pourquoi il est nécessaire de prendre d'urgence des mesures d'ordre économique susceptibles d'aboutir à leur intégration dans la structure sociale de l'Europe. Dans ce but, de nouveaux débouchés économiques devront être créés à leur intention, grâce à l'expansion industrielle, agricole et artisanale. A cet effet, il sera indispensable d'élaborer d'urgence un programme à long terme comportant un plan détaillé pour l'emploi, la rééducation et l'intégration de la population des réfugiés.

Nous estimons qu'il est de la responsabilité des gouvernements intéressés de dresser ces plans. Mais nous pensons que tous les plans nationaux établis à cette fin devront être intégrés dans un plan d'ensemble européen. Pour toutes ces raisons, un organisme européen d'intégration économique et sociale des Réfugiés est indispensable.

Mesures d'émigration :

11. Il subsistera encore un pourcentage de Réfugiés, particulièrement d'agriculteurs, qui ne trouveront pas de possibilités de travail suffisantes en Europe ou qui désireront émigrer outre-mer. L'émigration de ces personnes devra être facilitée, ainsi que celle de leurs dépendants, même âgés ou inaptes.

Les projets d'émigration européenne doivent être également reliés au programme du Président Truman sur la mise en valeur des pays insuffisamment développés.

Mesures d'assistance sociale :

12. Alors même que toutes les mesures d'intégration économique des réfugiés auraient été prises, un « résidu » composé de vieillards, d'infirmes ou de malades, incapables de gagner leur vie, sub-

sistera. Une grande partie de ces personnes étaient entretenues par l'I.R.O. et elles perdront leurs moyens de subsistance lors de la disparition de celle-ci, en Mars 1951. Nous sommes heureux d'enregistrer que certains des gouvernements participants à l'I.R.O. ont pris des mesures en vue d'assurer la charge et l'entretien de ces D.P.'s vivant sur leur territoire. Selon la nouvelle loi du Gouvernement allemand, les « étrangers sans foyers » bénéficient des mêmes droits sociaux ainsi que de la même assistance que les nationaux eux-mêmes. Nous prions instamment les autres Gouvernements de prendre des mesures similaires en faveur des Réfugiés vivant sur leur territoire. Dans la mesure où cela sera nécessaire, ces dispositions doivent être complétées par un concours financier international.

Mesures financières :

13. Le problème ne peut être résolu par des subventions provisoires ou des dons charitables. Des sommes considérables seront nécessaires pour :

1) financer des projets d'installation en Europe et outre-mer ;

2) pourvoir aux frais de transport ou d'émigration des Réfugiés qui ne peuvent être employés sur place ;

3) constituer un Fonds d'Assistance pour les cas de détresse exceptionnels.

En ce qui concerne le point n. 1, nous suggérons, pour sa réalisation, des attributions de crédit ou des souscriptions à un vaste emprunt garanti internationalement, comme cela eut lieu au temps de la S.D.N. pour l'établissement des réfugiés en Grèce, ou pour la reconstruction de l'Autriche et de la Hongrie aux environs de 1925.

Nous croyons savoir que la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement envisagerait de consentir une aide financière à des projets de reinstallation concrets. Nous croyons également savoir que l'O.E.C.E. étudie actuellement le problème en tant que partie du problème général de la reconstruction européenne.

En ce qui concerne le point n. 2, nous croyons que les sommes nécessaires à couvrir les frais de transport et d'émigration peu-

vent être fournies grâce à une coopération entre les organismes privés et les gouvernements intéressés.

En ce qui concerne le point n. 3, les sommes nécessaires à porter secours aux cas de détresse exceptionnels devront être mises par les Nations Unies à la disposition du Haut-Commissaire.

Bureau Européen de Réinstallation :

14. Nous recommandons avec insistance que le Conseil de l'Europe crée un Bureau Européen de Réinstallation conjointement avec l'O.E.C.E. Ce sera la tâche de ce Bureau de mettre au point à la fois une politique générale et des projets particuliers de réinstallation en consultation avec les Gouvernements intéressés et les organismes internationaux, soit en Europe, soit outre-mer, ainsi que de trouver les moyens financiers nécessaires à leur réalisation.

Appel à l'Action :

15. Les mesures ci-dessus mentionnées représentent un résumé des débats de ces dix-huit derniers mois du Conseil général de l'O.I.R., de l'E.C.O.S.O.C. des Nations Unies, des Conférences sur les réfugiés tenues par des organisations privées, des Conférences sur l'émigration de l'O.E.C.E. et de l'O.I.T., de la Conférence des Ministres des Affaires Étrangères (Londres, Mai 1950), aussi bien que du Rapport n. 1841 de la Commission des Expulsés allemands du Congrès Américain (Rapport Walter).

La Conférence est d'avis qu'aucun doute ne peut plus subsister tant sur le problème que sur la nécessité d'une action internationale concertée.

La Conférence espère que le Conseil de l'Europe ne manquera pas d'aborder hardiment cette question dont la gravité et l'urgence sont indéniables. Elles renforceront ainsi davantage les fondations économiques de l'Europe, et donneront l'exemple dans la lutte contre la misère humaine qui constitue un danger social et politique pour la communauté européenne toute entière.

La Conférence demande en outre à l'Assemblée des Nations Unies de mettre en application les recommandations concernant le Haut-Commissaire aux Réfugiés.

Enfin, la Conférence prie ins-

tamment les Gouvernements intéressés de mettre en application ses recommandations visant le statut juridique et l'assistance sociale des Réfugiés.

En conséquence, la Conférence lance un pressant appel à toutes ces autorités pour qu'elles s'appliquent à réaliser sans délai ce plan d'action.

La Commission a étudié avec sympathie le voeu présenté par MM. Auer, Bossy, Grocholski, Macovicus, Miroslav et Pataky, en décide le renvoi aux instances supérieures du Mouvement Européen et estime que dans la mesure où les aspirations culturelles et scientifiques des communautés des fuyés des pays privés de liberté doivent être satisfaites, celles-ci pourraient l'être par le soutien

moral et matériel de l'U.N.E.S.C.O. et des Gouvernements intéressés.

La Commission recommande au Comité Exécutif du Mouvement Européen qu'une résolution soit présentée à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe afin qu'une enquête soit entreprise pour connaître dans quelles conditions actuelles et de travail forcé vivent actuellement des millions de déportés de la dernière guerre et des années qui ont suivi en exigeant énergiquement leur retour, ainsi que le retour des prisonniers de guerre maintenus captifs en violation absolue des règles du Droit International et des hautes prescriptions de la Charte des Droits Humains.

Motion en faveur d'une haute autorité politique européenne

Motion présentée par MM. *Alais* (Fr.), *Brugmans* (P. B.), *Champion* (Fr.), *Courtin* (Fr.), *Constant* (Fr.), *Cool* (Belge), *Ducros* (Fr.), *Drapier* (Belge), *Duthion* (Fr.), *Bob Edwards* (G. B.), *Frenay* (Fr.), *Goor* (Belge), *Jerran* (Fr.), *Le Bourre* (Fr.), *Michollin* (Fr.), *Malterre* (Fr.), *Palumbo* (It.), *Richard* (Fr.), *Plessia* (Roumanie), *Spinelli* (It.), *J. Tessier* (Fr.), *Winschuh* (Al.), *Lhuillier* (Fr.).

Une expérience répétée a montré qu'il est totalement illusoire d'espérer que les problèmes économiques et sociaux urgents qui assaillent l'Europe puissent être exclusivement résolus sur la base d'accords passés entre Etats souverains.

Cos problèmes ne pourront être effectivement et efficacement résolus que si dans tous les cas où

leur solution est à l'échelon international susceptible de rencontrer des difficultés ou de soulever des différends, le pouvoir de surmonter ces difficultés et d'arbitrer ces différends est remis à une Autorité politique européenne munie des pouvoirs nécessaires et constituée sur la base démocratique d'une citoyenneté commune et du Suffrage universel.

En tout cas, la Conférence déclare solennellement qu'il est absolument incompatible avec les principes de la démocratie que, sous quelque prétexte que ce soit, chaque Etat européen reste libre d'aménager comme bon lui semble sa politique économique et sociale lorsque les conséquences de cette politique sont susceptibles de porter préjudice aux citoyens des autres nations européennes.

Dans notre prochain numéro nous publierons un intéressant article du Major Edward Beddington Behrens, intitulé : « Plan d'action pour le jour où l'Europe orientale sera libérée du joug soviétique »

COMPOSITION DES COMMISSIONS

1ère COMMISSION

Président: M. Walter Aaman (Suède)
Vice-Président: Mme Thea Harmuth (Allemagne)
Rapporteur: M. Gilbert Jaeger (Belgique)
Secrétaire: M. Georges Rebattet (France)

Participants :

MM. Michele Camposarcuno (Italie)
 Adam Ciokoloz (Pologne)
 Auguste Cool (Belgique)
 Eugène Dary (France)
 Pierre Dumont (France)
 Giuseppe Ermini (Italie)
 René Etienne (France)
 Henri-Frenay (France)
 Stefan Glaser (Pologne)
 Marc Goor (Belgique)
 Alfred Heru (Autriche)
 Robert Houbon (Belgique)
 Jean de Hulster (France)
 René Jouffret (France)
 Georges Levard (France)
 Raymond Le Bourre (France)
 Albert Lohest (Belgique)
 Giulio Mazzoti (Italie)
 John Mc Nair (Grande-Bretagne)
 Santino Natali (Italie)
 Gérard Nederhorst (Pays-Bas)
 Pier Fausto Palumbo (Italie)
 Mario Pantaleo (Italie)
 René Richard (France)
 Lady Juliet Rhys-Williams (Grande-Bretagne)
 MM. Keemers (Pays-Bas)
 Virginio Savani (Italie)
 José de Semprun (Espagne)
 Jacques Spaey (Belgique)
 Gaston Tessier (France)
 Nils Tedin (Suède)
 Pierre Vinot (France)
 André Wallaert (France)

2ème COMMISSION

Président: M. J. P. Serrarens (Pays-Bas)
Participants:

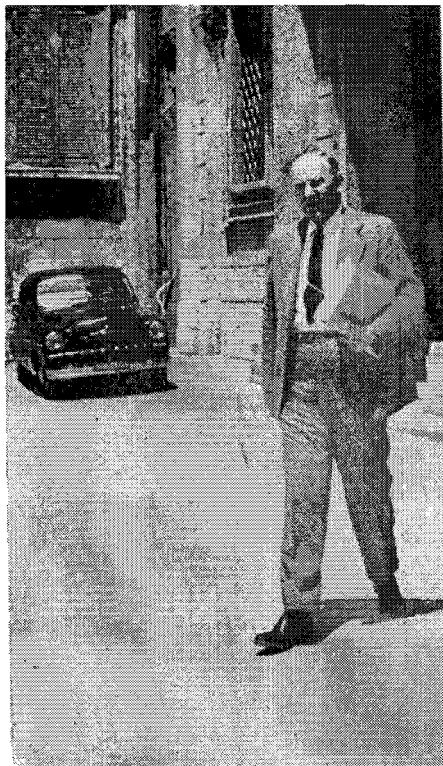
MM. T. de Aguirre (Espagne)
 Maurice Allais (France)
 Robert Ansen (Grande-Bretagne)
 André Borel (Suisse)
 Jean Cade (France)
 Robert Champion (France)
 Sébastien Constant (France)
 René Courtin (France)
 Marcel Deléon (France)
 Raymond Delprat (France)
 Basile Desmireanu (Roumanie)
 Pierre Dieterlen (France)

Jean Ducros (France)
 Pierre Dumont (France)
 Adrien Duthion (France)
 René Etienne (France)
 Bob Edwards (Grande-Bretagne)
 Edmond G. d'ustaing (France)
 Enrico Falck (Italie)
 Théo Grinevald (France)
 Jules Hayt (Luxembourg)
 Jean Hallet (France)
 Raphael Hulpiau (Belgique)
 Gilbert Jaeger (Belgique)
 René Jouffret (France)
 Prof. P. Kuin (Pays-Bas)
 Raymond Le Bourre (France)
 Rickard Lindstroem (Suède)
 Dr. J. Linthorst Homan (Pays-Bas)
 Robert Mangin (France)
 Hans Maurer (Autriche)
 Jacques Michollin (France)
 Mireille Osmun (France)
 Radu Plessia (Roumanie)
 Antoine Radvanszky (Hongrie)
 Roger Reynaud (France)
 Lady Juliet Rhys-Williams (Grande-Bretagne)
 MM. René Richard (France)
 Raymond Rifflet (Belgique)
 John Rodgers (Grande-Bretagne)
 L. de Sainte Lorette (France)
 Renato Spaventa (Italie)
 Ján Pauliny-Toth (Tchécoslovaquie)
 Marco Segré (Italie)
 Lucien Sermon (Belgique)
 Peter Strasser (Autriche)
 Paul Truepre (Autriche)
 Urcioli (Italien)
 Jean Valley (Belgique)
 Fernand Vangraefscheppe (France)
 Pierre Vinot (France)
 Jelle Zijlstra (Pays-Bas)

3ème COMMISSION

Président: Mr. Bob Edwards (Grande-Bretagne)
Vice-Président: M. Mare Goor (Belgique)
Rapporteur: M. Lionello Levi (Italie)
Secrétaire: M. Sigfrido Ciccotti (Italie)
Participants:

Mmes. Lucie Chevalley (France)
 Colini-Lombardi (Italie)
 Elma Dangerfield (Grande-Bretagne)
 Patricia Elton Mayo
 MM. A. M. André de la Far (France)
 Apor (Hongrie)
 Astuto di Lucchosi (Italie)
 Raoul Bossy (Roumanie)
 Jacques Doublet (France)
 Jean Ducros (France)
 Bob Edwards (Grande-Bretagne)



Sir HAROLD BUTLER
Président de la 4ème commission (Réfugiés)
à sa sortie du Palais Barberini.

MM. Fischbach (Luxembourg)
Marc Goor (Belgique)
Guy Jerram (France)
André Leroux (France)
Dr. J. Linthorst Homan (Pays-Bas)
Albert Lhooist (Belgique)
Adam Maciolinski (Pologne)
Robert Mangin (France)
Ezzio Nepi (Italie)
Derk Ormel (Pays-Bas)
Roger Reynaud (France)
Leopoldo Rubinacci (Italie)
L. de Sainte Lorette (France)
Virginion Savoini (Italie)
Lujó Tonicic (Autriche)
Jacques Tessier (France)
Filippo Tucci (Italie)
Boggioano-Pico (Italie)
Rafaele Ciasca (Italie)
Lionello Levi (Italie)

4ème COMMISSION

Président: Sir Harold Butler (Grande-Bretagne)
Vice-Présidents: Mme. Lucie Chevalley (France)
M. Stanislas Grocholski (Pologne)
Rapporteur: Mme. Hilda Verwey-Jonker (Pays-Bas)
Secrétaire: M. Jean Pomian (Pologne)

Participants :

Mmes. Lucia Chavalley (France)
Elma Dangerfield (Grande-Bretagne)
Cécile Goor-Eyben (Belgique)
Hilda Verwey-Jonker (Pays-Bas)
Hon. Mrs. Douglas Woodruff (Grande-Bretagne)

MM. T. de Aguirre (Espagne)
Riccardo Astuto di Lucchesi (Italie)
Paul Auer (Hongrie)
Witold Bronowski (Pologne)
Antonio Boggiano Pico (Italie)
Raoul Bossy (Roumanie)
Raymond Le Bourre (France)
Alan Braley (Grande-Bretagne)
Basile Desmireanu (Roumanie)
Jacques Doublet (France)
Eugen Gerstenmaier (Allemagne)
Stanislas Grocholski (Pologne)
Guy Jerram (France)
Paul Jesih (Yougoslavie)
Dr. G. A. Kohnstanun (Pays-Bas)
André Leroux (France)
Erwin Mackunze (Autriche)
Carlo Mor (Italie)
Charles Pataky (Hongrie)
Radu Plessia (Roumanie)
Anton Proksch (Autriche)
D. Roser (Allemagne)
Sacco (Italie)
José Maria de Semprum (Espagne)
Léon Stoffel (Luxembourg)
Lujó Tonicic (Autriche)
Johan Willjelm (Danemark)
Zuy Aroud (France)
Eurico Falck (Italie)
Raffaele Ciasca (Italie)
Renato Spaventa (Italie)
Filippo Tucci (Italie)
Vittorino Veronese (Italie)

Notre "Bulletin Européen",
fait appel à la compréhension
et à l'esprit de solidarité de ses
lecteurs et de ses abonnés.
Souscrivez vos abonnements!
Aidez-nous à faire connaître
notre publication dans des
cercles toujours plus vastes!

Buts et méthodes du Mouvement Universel pour une Confédération Mondiale

Préparé non seulement par l'effort millénaire des maîtres de la pensée, mais aussi par les travaux plus concrets d'hommes d'action de notre époque, le Mouvement Fédéraliste a pris racine, surtout après la dernière guerre, dans les pays les plus divers et presque simultanément sur tous les continents.

Une première rencontre fédéraliste internationale eut lieu à Luxembourg, en octobre 1946 sur l'initiative de l'organisation britannique Federal Union. Une centaine de délégués et observateurs représentant 37 organisations de 14 pays décidèrent de créer deux organisations internationales: Le Mouvement Universel pour une Confédération Mondiale et l'Union Européenne des Fédéralistes.

Le Mouvement Universel pour une Confédération Mondiale fut officiellement constitué au cours du Congrès de Montreux en août 1947. 400 délégués et observateurs prirent part aux travaux. Le deuxième Congrès eut lieu en septembre 1948, à Luxembourg et le troisième s'est réuni à Stockholm du 29 août au 5 septembre 1949.

Le Mouvement Universel pour une Confédération Mondiale n'est pas un nouveau groupement venant s'ajouter à d'autres déjà existants, mais uniquement l'organe de coordination et d'action de tous les mouvements fédéralistes du monde. A l'heure actuelle, il groupe 70 organisations réparties dans 20 pays et dispose de 34 publications. Le nouveau Conseil issu du Congrès de Stockholm et présidé par *Lora Boyd Orr*, prix Nobel de la Paix 1949, comprend 38 membres. Le Comité Exécutif est présidé par *Mrs Elisabeth Mann Borgese*, et *M. l'Abbé Groutès Pierre*, député de Meurthe et Moselle en France. Le professeur Einstein fait partie du Comité d'Honneur auquel appartient également le Comte Bernadotte.

Le Mouvement Universel pour une Confédération Mondiale est une association sans but lucratif, constituée (conformément à la législation suisse) avec les objectifs suivants:

- a) travailler à la création d'un Gouvernement Fédéral Mondial, ayant une sphère de juridiction constitutionnellement définie, et muni d'un pouvoir législatif votant les lois mondiales, d'un pouvoir judiciaire assurant leur interprétation et d'un pouvoir exécutif chargé d'appliquer ces lois aux individus, aux associations et aux états.
- b) définir et vulgariser l'idée de citoyenneté mondiale; la promouvoir en tant que complément de la citoyenneté nationale et non

comme se substituant à elle; l'étendre comme un dénominateur commun aux individus et aux associations; et l'amener à permettre l'établissement d'un statut définitif des apatrides.

- c) accentuer la mise au point et la compréhension des questions politiques et autres en relation directe avec le développement d'une communauté mondiale, et l'action tendant à la création d'un gouvernement fédéral mondial.

En vue d'aboutir à l'établissement d'une Confédération Mondiale, le MUCM est lié par des décisions qui orientent ses efforts simultanément dans les directions suivantes:

1. travailler au développement de l'Organisation des Nations Unies et à sa transformation en une Confédération Mondiale;
2. préparer la convocation d'une Assemblée Constitutive des Peuples;
3. rallier à la cause de la Confédération Mondiale une majorité agissante des membres de chaque corps législatif national;
4. encourager la formation de fédérations régionales pour hâter l'avènement d'une Confédération Mondiale.

Pour activer la réalisation de ce projet, des Commissions permanentes ont été créées:

1. Commission des Nations Unies: Président *M. Cord Meyer Jr*;
2. Commission de l'Assemblée des Peuples: Président *M. Henri Osborne*, membre de la Chambre des Communes;
3. Commission Parlementaire: Président *M. l'Abbé Groutès Pierre*, membre de l'Assemblée Nationale;
4. Commission Régionale: Présidente *Miss Monica Wingate*, soeur du général tombé en Birmanie.

D'autre part, des Commissions spécialisées ont été constituées pour étudier des problèmes urgents comme ceux de l'Alimentation et de la Population, la question des Réfugiés ainsi que des Affaires Coloniales.

La Commission Constitutionnelle Mondiale pré-sidée conjointement par *M. Alexandre Marc*, et le professeur *G. A. Borgese*, (principal auteur du projet de Constitution Mondiale rédigé par un groupe de juristes américains sous l'égide de l'Université de Chicago), fonctionne déjà depuis deux ans et dispose d'une importante documentation accessible aux intéressés.

I N F O R M

L'accord pour l'Union Européenne des paiements a été finalement conclu. Pour la première fois l'Europe aura à sa disposition un système monétaire plurilatéral.

A chaque pays faisant partie de l'Union a été assignée une cote entre les limites de laquelle les excédents probables et les déficits possibles seront réglés au moyen de crédits et de versements en or. La part assignée à l'Italie est constituée par le 5,2 % des 3950 millions d'unité de compte prévus pour les fonds de l'Union. Chaque pays recevra de l'Union un crédit — le 60 % de cote — et il accordera en retour un crédit dans les mêmes proportions tandis qu'un taux d'intérêt variable du 2 au 2,50 % sera appliqué aux crédits remboursables.

Les ressources de l'Union seront constituées en plus des treize accords des membres par un fonds de 400 millions de dollars de l'E.C.A.

Il faudra presque vingt jours pour arriver à la signature de l'accord mais en tout cas il entrera en vigueur à partir du 1er juillet. On a décidé aussi de libérer 10 60 % des échanges à 15 jours de la signature.

Le Conseil est passé à l'étude des problèmes de la Coopération Européenne.

Deux projets ont été discutés : le projet italien présenté par M. Pella et le projet Stikker. Le projet italien qu'on pourrait présenter comme « la proposition italienne pour l'organisation du marché européen » suggère une méthode pratique pour organiser d'une manière effective et dans un laps de temps raisonnable un marché européen de la plus grande ampleur et liberté. L'Italie est prête à accepter les limitations des souverainetés économiques qui pourraient en découler dans la même mesure que les pays participants.

Il s'agit au fond — a expliqué M. Pella ce soir aux correspondants italiens — d'une union douanière préférentielle européenne comme celle du Commonwealth

Britannique et selon les données prévues par l'Art. 15 de la Charte de la Havane.

Les pays qui participent à l'O.E.C.E devraient stipuler entre eux un traité douanier plurilatéral pour atteindre le maximum de réduction possibles des tarifs douaniers. Ce traité devrait être greffé sur celui de l'O.E.C.E qui traite des restrictions quantitatives parmi les participants. Cette abolition pourrait atteindre la 75 % et peut-être aussi le 100 %. La proposition de M. Pella traite encore de la création d'un fonds européen d'intégration pour financer les investissements rendus nécessaires par la réorganisation graduelle de l'Economie Européenne. Cette organisation pourrait représenter pour l'Italie une aide aux zones de faible développement et la participation de la main d'oeuvre et des entreprises italiennes au développement des territoires d'outre-mer des pays participants.

Les propositions de M. Pella seront examinées par le comité exécutif de l'O.E.C.E.

La délégation italienne de l'O.E.C.E qui a assisté aux travaux du Conseil général est présidée par le Ministre du Trésor M. Pella. En font partie en outre : M. Umberto Grazi, Directeur Général des Affaires Economiques au Ministère des Affaires Etrangères, M. Massimo Magistrati Chef de la Délégation Italienne pour la Coopération économique Européenne et M. Mario Ferrari Aggradi Secrétaire General du C.I.R.

» <

M. Frank Gervasi qui a été correspondant pour l'Europe du Washington Post Syndicate et pendant presque dix ans co-Directeur de la Revue américaine « Collier's », vient de prendre la direction de la Section d'Information de la Mission Américaine pour l'ERP en Italie.

Comme correspondant de « Collier's », M. Frank Gervasi, pendant la dernière guerre, a parcouru toute l'Italie.

Quelque temps après il a été envoyé par le « Washington Post » à Rome d'où il envoya plusieurs correspondances sur la Reconstruction italienne et Européenne dans le cadre de l'ERP.

Frank Gervasi est né à Baltimore de parents italiens en 1908.

Il a écrit et publié plusieurs ouvrages, dignes d'attention parmi lesquels : « La guerre a sept aspects » ; « Le grand Gouvernement » ; « A qui la Palestine ? ».

» <

En marge de la Conférence sociale du Mouvement Européen qui a eu lieu au Palais Barberini, un groupe de délégués démocrates-chrétiens se sont réunis sur l'initiative du Centre Chrétien d'Action Européenne de Rome et sous la Présidence de M. Gaston Tessier Président de la C.I.S.C.

Leur objectif consiste à mettre au point une méthode d'action de nature à faciliter les contacts entre eux et les autres délégués de la Conférence et à permettre une meilleure confrontation des idées et des programmes des résolutions soumises à la Conférence par les différentes commissions.

» <

Dans la réunion du 23 au 25 Juin qui a eu lieu à Unkel en Allemagne le Comité de Direction a pris les décisions suivantes :

1) Le Comité exécutif se réunira au moins trois fois par an. Le Groupement Parlementaire International tiendra deux assemblées générales par an qui habituellement auront lieu après les Assemblées de Strasbourg. La prochaine réunion aura probablement lieu à Copenhague au mois d'Octobre.

2) A Londres sera constitué un secrétariat d'informations. Sa tâche principale sera de communiquer aux parlementaires les nou-

A T I O N S

velles concernant les problèmes de la politique européenne.

3) Chaque section du Groupement International Parlementaire organisera un Secrétariat dont la tâche sera: a) fournir au Secrétariat International des renseignements précis et suivis sur l'activité du Mouvement Européen des différents pays; b) maintenir les contacts entre le Comité exécutif international et les sections nationales.

4) a) Chaque section nationale se charge de renseigner les parlementaires de son pays sur les activités du Groupement Parlementaire international; b) d'attirer l'attention des parlements sur les grands problèmes européens; c) d'organiser dans son pays des débats sur les problèmes posés par le Bureau International et de tenter d'obtenir que les divers gouvernements manifestent publiquement leur opinion sur ces mêmes problèmes.

5) En vue de la prochaine assemblée de Strasbourg, chaque section nationale organisera un débat pour permettre aux divers Gouvernements de prendre position sur les décisions du Comité des Ministres.

A Breisach (Bavière du Sud) le Mouvement Européen a procédé, le 9 Juillet, a titre d'expérience, à un referendum (vote universel direct et secret) sur le problème de l'Unité Européenne.

La question à laquelle les citoyens de Breisach ont été appelés à répondre était: « Etes-vous pour l'élimination des frontières politiques et économiques de l'Europe et pour la collaboration de tous les peuples pour une union d'états européens? ». Les habitants de Breisach ont répondu comme suit:

Electeurs	n. 1584
Votants	» 1388 (87,5 %)
Oui	» 316 (95,6 %)
Non	» 54 (4,4 %)
Nuls	» 16 (1,2 %)

Les résultats du Referendum de Breisach ont une signification considérable non seulement du point de vue du Mouvement Eu-

ropéen mais aussi pour démontrer le chemin parcouru en peu de temps par l'idée européenne.

Les résultats obtenus à Breisach sont donc une preuve de l'incessant et profond travail du Mouvement Européen en Allemagne.

» <

La réunion ordinaire du Comité exécutif des Nouvelles Equipes Internationales a eu lieu le 4 juillet à Bruxelles. Présidait M. De Schryver du Parti Chrétien Social Belge et président des N.E.I. Vice présidents: M. Taviani, M. Rosenberg (Suisse); M. Hurdes (Autriche).

La Démocratie Chrétienne italienne est aussi représentée dans l'exécutif des N.E.I. par M. Enrico Tosi directeur du Bureau Central de liaison avec l'Etranger.

L'Exécutif des N.E.I. a traité le développement de la situation internationale et de certains problèmes pratiques de réalisation discutés au congrès de Sorrente.

» <

Récemment, à Salzbourg, a eu lieu une assemblée du Conseil International des réfugiés en Autriche. Les délégués, à la fin de leurs travaux, ont rédigé le communiqué suivant:

Nous, délégués élus de 12 groupes ethniques en Autriche: Bulgares, Hongrois, Tchèques, Slovénes, Roumains, Russes, Ukraïniens, Yougoslaves, Polonais, Lithuaniens, Esthoniens représentant les exilés de 11 pays: la Bulgarie, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, l'Ukraine, la Yougoslavie, la Pologne et les Etats Baltiques, nous sommes d'accord pour proclamer le communiqué suivant:

1) Les représentants des susdits groupes nationaux réunis en Conseil Consultatif International des Réfugiés (R. C. B.) dont le but est exposé dans l'Art. 3, paragr. a, b, c, d, del la charte qui dit:

a) les buts de l'organisation sont d'établir une coopération entre les groupes des différentes nationalités dans les zones alliés de l'Autriche en vue de résoudre les problèmes des réfugiés concernant tous les groupes nationaux en Autriche, ou chaque groupe national si le groupe le préfère.

b) le Conseil Consultatif des Réfugiés n'est pas une organisation politique;

c) le Conseil Consultatif des Réfugiés représente les membres de chaque groupe national sans aucune discrimination d'ordre religieux ou racial;

d) le Conseil Consultatif des Réfugiés est une organisation démocratique basée sur les conceptions exposées dans la Charte Atlantique des Libertés Démocratiques.

2) Les délégués voudraient établir une liaison avec une organisation internationale de réfugiés en Italie, en Allemagne, en France et aux Etats Unis.

3) Les délégués veulent discuter des problèmes du bien être et de tous les problèmes concernant la condition légale et sociale des exilés.

4) Les délégués voudraient éliminer tout sentiment d'hostilité entre les divers groupes nationaux provenant de torts passés ou présents et vont s'efforcer de concilier les idéologies opposées dans le but de réaliser une Europe unie et libre.

5) Les délégués vont chercher à accroître par tous les moyens qu'ils jugent appropriés, la confiance de tous les exilés envers les puissances Occidentales et les pays qui leur ont accordé le droit d'asile. En outre ils tiennent à affirmer leur attachement à la démocratie, à la liberté et à la tolérance dans la vie publique la religion et la culture.

Ils tiennent enfin à confirmer l'espoir des exilés en la libération de leur pays par une amicale entente entre les nations,

L'expulsion du Nonce apostolique de Bucarest

Dans le numéro d'avril de notre revue, nous avons publié un long article sur la persécution de l'Eglise Gréco-Catholique et Catholique en Roumanie. Par décret ministériel du 1er décembre 1948, le Gouvernement communiste d'Anna Pauker a proclamé la dissolution de l'Eglise Gréco-Catholique en Roumanie et le séquestre de tous ses biens qui ont été partagés entre l'Etat et l'Eglise orthodoxe. Faisant suite à cette mesure, le Gouvernement a procédé à l'arrestation de tous les évêques gréco-catholiques: Mgr. Valeriu Tajan Frantiu Archevêque d'Oradea Mare; Mgr. Iuliu Hossu évêque de Cluj; Mgr. Alexandre Rusu évêque de Maramures; Mgr. Ioan Balan évêque de Lugoj; Mgr. Ioan Siciu évêque d'Alba Iulia et de Faragas et Mgr. Vasile Aftenie Archevêque de Bucarest, qui d'après les nouvelles arrivées de la capitale le 10 mai, avait été tué. Une vague de terreur a été déclenchée contre le clergé et les fidèles gréco-catholiques à la suite des mesures prises par le Gouvernement.

Le 17 juillet 1948, le Gouvernement de Bucarest dénonçait le concordat signé en 1929 avec le Saint-Siège. Six évêchés sur dix étaient dissous, et les deux derniers évêques catholiques en Roumanie Mgr. Anton Durcovici et Mgr. Aron Marton étaient arrêtés.

Récemment, le Gouvernement Roumain a imposé au clergé catholique d'adhérer à l'appel lancé par les partisans de la paix de Stockholm. Mais en raison du refus de la plus grande partie des religieux, le Gouvernement monta un retentissant procès d'espionnage contre le Régent de la Nonciature Apostolique de la Capitale, Mgr. Gérard Patrick O'Hara. L'accusation ayant été reconnue fautive, le 4 juillet, Anna Pauker Ministre des Affaires Etrangères, envoyait une note à la Nonciature pour lui communiquer que la présence du Représentant Pontifical à Bucarest n'était plus désirable, et enjoignait à la Mission Apostolique de quitter la Roumanie dans un délai de trois jours.

Le dimanche 9 juillet, sont arrivés à Rome S. Em. Patrick O'Hara, Mgr. Guido del Mestri Conseiller de la Nonciature et

Mgr. John Kirk Secrétaire. Les voyageurs étaient attendus à la gare par Mgr. Montini Secrétaire d'Etat à la Cité du Vatican, et par plusieurs diplomates américains ainsi que par les représentants du clergé roumain: Mgr. Tautu, Mgr. Cristes et Mgr. Cosma, respectivement Recteur et Vice Recteur du Collège Pontifical roumain. Etaient également présents le Père Bonaventura Morariu, Recteur du Collège Franciscain, et toute la colonie rou-

maine de Rome, ainsi que de nombreux pèlerins roumains réfugiés venus de France, d'Autriche et d'Allemagne. Lorsque Mgr. O'Hara descendit du train il fut reçu par une manifestation enthousiaste et spontanée de la part des ses compatriotes.

En accueillant ainsi l'ex représentant apostolique de Bucarest, les exilés roumains ont voulu témoigner clairement leur désapprobation contre l'acte brutal du gouvernement communiste.

Création de cinq commissions pour l'élaboration du Plan Schuman

Le 3 Juillet ont été repris les travaux des délégués des nations participant au Plan Schuman. La Délégation italienne présidée par M. Paolo Emilio Taviani et la Délégation Allemande ont proposé la constitution de cinq commissions techniques de travail pour étudier en détail le plan Schuman et le rédiger sous forme de traité.

La proposition italo-allemande, acceptée aussi par la délégation française, a été approuvée à l'unanimité.

La première commission a été chargée de s'occuper du problème d'une haute autorité internationale; la deuxième du commerce et des tarifs douaniers; la troisième de définir la conception acier et

charbon; la quatrième des problèmes du travail et des salaires; la cinquième des problèmes techniques et économiques de la production.

Par ces décisions se conclut la phase de discussion essentiellement politique de la Conférence et l'on passe à la phase technique. On a lieu d'espérer que vers les premiers jours du mois de Septembre le long travail des commissions sera terminé et que la Conférence pourra soumettre aux six Gouvernements intéressés le projet de traité pour le cartel de l'acier et du charbon.

Aux travaux de la Conférence en cours participe aussi M. Monnet qui a élaboré le plan Schuman.

bulletin européen

SUPPLÉMENT BIMENSUEL DE LA REVUE "EUROPA",

Fondateur: CONSTANTIN DRAGAN. Directeur-responsable: PIER FAUSTO PALUMBO

Direction: 77, Via S. Nicolò da Tolentino - Rome

Tél. 470.420 - 470.421

Rédaction: 1, Largo di Villa Massimo - Rome

ABONNEMENTS:

Italie	Lires 1000	Etranger . .	Dollars 3,—
Abonnement d'honneur	" 5000	Abonnement d'honneur	" 10,—

Prix du No. : 50 lire

Edité par l'Agence de Presse Radio Europe

Stab. Tipografico dell'Istituto di Studi sul Lavoro - Roma, Villa Massimo